# **A LA RECHERCHE DU PROJET MACRONIEN**

Jean-Pierre KERTUDO  
 Juin 2023

Table des matières

[**Introduction** 3](#_Toc137568734)

[**L’ETAT DES LIEUX INITIAL** 4](#_Toc137568735)

[**LE PROJET MACRONIEN** 7](#_Toc137568736)

[**Le volet politique intérieur** 7](#_Toc137568737)

[**Le volet international** 8](#_Toc137568738)

[**Le volet économique** 8](#_Toc137568739)

[**Le volet social** 8](#_Toc137568740)

[**LES ZONES D’OMBRE** 9](#_Toc137568741)

[**LES CONTRADICTIONS** 9](#_Toc137568742)

[**L’ambition européenne** 9](#_Toc137568743)

[**Les relations avec la Russie** 10](#_Toc137568744)

[**L’amitié avec les Etats-Unis** 11](#_Toc137568745)

[**Les contradictions intérieures** 11](#_Toc137568746)

[**LES REUSSITES** 12](#_Toc137568747)

[**La fin du chômage de masse** 12](#_Toc137568748)

[**La préservation des acquis sociaux** 13](#_Toc137568749)

[**Le maintien des libertés** 13](#_Toc137568750)

[**Les réactions aux crises** 13](#_Toc137568751)

[**L’amélioration du tissu productif** 14](#_Toc137568752)

[**La résistance à l’inflation** 15](#_Toc137568753)

[**ECHECS ?** 15](#_Toc137568754)

[**La cohésion nationale** 16](#_Toc137568755)

[**La mésentente avec les corps intermédiaires** 19](#_Toc137568756)

[**Le problème du logement** 20](#_Toc137568757)

[**La dépendance économique extérieure** 21](#_Toc137568758)

[**Le creusement du fossé entre le ambitions et les moyens** 22](#_Toc137568759)

[**L’expansion de l’islamisme** 27](#_Toc137568760)

[**La question de l’immigration** 28](#_Toc137568761)

[**Les difficiles relations avec le Maghreb** 29](#_Toc137568762)

[**L’AVENIR** 30](#_Toc137568763)

# **Introduction**

Comme ses deux prédécesseurs le Président de la République, E. Macron, réélu pour un second mandat depuis un an, est devenu le « punchingball » de ses nombreux détracteurs l’abreuvant de multiples critiques. Critiques qui assemblent les contestations de son action et des rejets, souvent violents, voire des haines, envers sa personne. La Vème république a doté le chef de l’Etat de pouvoirs exceptionnels. C’est donc sur lui que se concentrent, inévitablement, tous les assauts et toutes les flèches blessantes. Le bouc est devenu plus émissaire que jamais. Le processus ébranle puissamment l’édifice institutionnel de la Vème République.

Lors de sa première élection, en mai 2017, E. Macron s’est présenté comme un jeune réformateur apte à bousculer les rapports de forces politiques antérieurs afin de transformer son pays affecté, dans une grande masse de sa population, par un pessimisme persistant et un sentiment de déclin profondément ancré[[1]](#footnote-1). Il a effectivement réussi à rassembler autour de son projet une majorité absolue d’élus nationaux à l’Assemblée. Après quoi des déceptions se sont toutefois accumulées de telle sorte que le renouvellement du bail présidentiel en 2022 ne lui a pas permis de disposer du nombre de députés fidèles indispensable au soutien de sa ligne de conduite gouvernementale.

Le projet présidentiel n’a donc pas suffisamment convaincu. Pourquoi ? L’essai va tenter d’apporter quelques éléments de réponse à la question. Nous allons d’abord examiner l’état des lieux au moment de son arrivée impromptue au sommet du pouvoir politique. Puis on en viendra au contenu de son programme en tant que candidat. On ne saurait ignorer que la mise en œuvre de ce programme a été perturbée par des évènements exceptionnels et imprévisibles. Il s’agit, de la révolte des « gilets jaunes », de la pandémie de COVID 19 et de la guerre en Ukraine. On dressera le bilan des réactions mises en œuvre. Après quoi viendra l’inventaire des réussites et des échecs tels que nous les percevons. Pour en terminer avec les perspectives problématiques de l’avenir.

Comme nous allons le voir, les réussites comme les échecs ne sont nullement imputables en totalité au Président. Sa position de victime expiatoire révèle nombre d’évolutions négatives et d’impuissances imputables à la société tout entière.

# **L’ETAT DES LIEUX INITIAL**

E. MACRON hérite de la situation contrastée laissée par F. HOLLANDE qui n’a pas pu faire renouveler son mandat, torpillé par une partie de ses anciens soutiens. Nous pensons, néanmoins que l’héritage laissé a fait figure de tremplin pour des succès importants de son successeur.

F. HOLLANDE a été victime, selon nous, de la discordance entre des promesses de campagne passablement floues et démagogiques et le réalisme incompris dont il a fait preuve, en matière économique, après sa victoire électorale. Sur les tréteaux, il n’a pas hésité à stigmatiser les riches, antienne traditionnelle des gauches socialisantes. La « Finance » a été désignée comme ennemi public sans précision sérieuse du comment la mettre au pas, hormis des mesures fiscales inapplicables et qui, une fois instaurées, seront rapidement mises au rancart. Un des axes majeurs de sa campagne a été d’exploiter les détestations dont son prédécesseur, N. SARKOZY, faisait l’objet, moins pour son bilan politique que pour sa personne et ses manières d’être. Le chef de file du parti socialiste a gagné la bataille électorale en évitant de dresser un véritable diagnostic de la situation économique et financière du pays en fort mauvaise posture sur ces plans. Il en paiera ultérieurement le prix. Le candidat, tout comme son adversaire, ont aspiré à gouverner un pays qui, dans ses profondeurs, n’acceptait pas l’évolution néo-libérale de son monde mais sans pouvoir vraiment y résister. Ils ont été contraints de s’opposer verbalement au cours des évènements sans pouvoir éviter de se plier à leurs exigences.

Une fois installé à l’Elysée, le socialiste a dû affronter le réel qui est revenu au galop. Sans oser l’avouer, il se voit obligé de constater que l’appareil productif intérieur, source encore principale des moyens de subsistance de chacun, est déficient. La France, non seulement ne produit pas assez, en valeur comme en volume, mais fabrique sur son sol trop de produits et de services qui ne trouvent pas preneurs à l’étranger à l’heure où les marchés sont totalement ouverts à la concurrence. La situation défavorable dans laquelle on se trouve résulte, pour une part importante des mesures prises antérieurement par ses amis politiques : la réduction de la durée du travail hebdomadaire à 35 heures conçue de manière stupidement uniforme, la surcharge de prélèvements sociaux rendant les entreprises domestiques insuffisamment profitables, manquant de moyens d’investir et inaptes à créer suffisamment d’emplois. Le tout enrobé d’une ferveur anticapitaliste cultivée par une partie des élites.

F. HOLLANDE a fini, contraint et forcé, par faire le choix de la vérité et de la raison. Il aurait dû alors s’adresser directement à la nation pour lui expliquer la situation effective ainsi que les remèdes inévitables à administrer. Il risquait alors, à peine élu, de se voir accusé d’avoir trompé ses électeurs, ce qui n’aurait pas été faux. D’où le recours à une solution transactionnelle déjà utilisée par ses devanciers : faire présenter par écrit les réalités désagréables et les remèdes nécessaires par une personnalité réputée pour son honnêteté et son indépendance d’esprit. Tâche qui sera confiée à un ancien haut fonctionnaire, réputé « de gauche » sans être doctrinaire, ayant pris la tête d’Airbus : L. GALLOIS. Son rapport, bien que largement diffusé et popularisé, écrit dans un langage aussi accessible que possible, ne dissimulant pas la réalité, résonnera plutôt positivement, surtout dans les classes sociales supérieures et les milieux économiques. Il confirmera ce dont ils étaient déjà pleinement conscients depuis plusieurs années. Le reste de l’opinion retiendra surtout la proposition d’alléger les impôts et charges des entreprises en transférant partiellement leur poids sur les ménages. Le gouvernement s’efforcera ensuite de compenser le mouvement impopulaire par une nouvelle salve de dégrèvements à l’impôt sur le revenu des personnes (IRPP), désormais payé par une minorité des contribuables[[2]](#footnote-2). Une fraction notable des députés socialistes n’acceptera pas les « cadeaux au patronat ». Elle réclamera, pour le moins, que l’on soumette les entreprises soulagées à des engagements contraignants les obligeant créer des emplois. Les intéressés vont s’y refuser avec des arguments sérieux. Malgré les « cadeaux », les fardeaux fiscaux et sociaux à porter par les employeurs continuent de surpasser, ceux de nos principaux concurrents. De plus, les perspectives d’augmentation des chiffres d’affaires et des profits s’avèrent tellement incertaines, compte tenu de la conjoncture mondiale, qu’il est impossible de s’engager à embaucher sans avoir engrangé préalablement des commandes. Surtout, dans un contexte économique et social où le dirigisme étatique est en plein déclin, nombre d’élus socialistes, hostiles à la mondialisation en cours, militent, fidèles à leurs traditions, pour sa restauration désormais hors de portée à l’échelle nationale. Ces élus réfractaires[[3]](#footnote-3) à la ligne de conduite présidentielle ont été éduqués par les idées de J.M. KEYNES et de ses épigones d’après lesquelles le ressort déterminant de l’économie repose sur la « demande » des consommateurs, la propension à l’épargne étant à limiter et à combattre.

Les économistes libéraux ont, bien avant l’arrivée des socialistes français à l’Elysée, combattu les analyses et les options du grand économiste britannique fondées sur un contexte historique ayant totalement disparu. Ils ont puissamment réhabilité ce qu’on appellera la « politique de l’offre ». L’essentiel, estimaient-ils, dans un monde complètement ouvert à la concurrence, est de rendre plus compétitives les forces productives des économies en présence. La « demande » viendra de surcroît et son dopage par des crédits publics ne produirait que des résultats artificiels et éphémères. La « stimulation » keynésienne, pratiquée durant des décennies par la gauche comme par la droite, s’était, en effet, traduite par des détériorations cumulées des finances publiques sans renforcement consécutif et, surtout, durable, de l’économie.

Faute de pouvoir faire autrement, les socialistes au pouvoir se rallieront à la politique de l’offre. Trop timidement en raison des résistances syndicales, politiques, sociales. Les élus de base de la gauche, dont les forces militantes s’affaiblissent à vive allure, verront s’opposer les représentants « réalistes » jugeant que l’on doit compromettre avec le néo-libéralisme planétaire aux « fondamentalistes » hostiles à la mondialisation de leur époque, continuant à penser qu’il appartient à l’Etat de diriger la production des richesses. La défaite des fondamentalistes n’est pas due à un vice de diagnostic à long terme. Le naufrage ultérieur de la mondialisation libérale des années 90 leur apportera, post-mortem, de substantiels arguments. Ils ont échoué pour deux raisons caractéristiques des positions de la gauche socialo-communiste. A l’époque de la mondialisation florissante il n’était pas évitable d’accepter des compromis. Seconde raison : une surestimation chronique des possibilités de la volonté politique. De toute évidence, la France seule n’avait plus la possibilité d’inverser le cours mondial des évènements.

Durant sa campagne, F. HOLLANDE avait promis de réviser le pacte de stabilité européen et, notamment la limite obligée des déficits budgétaires nationaux. Il n’en n’a rien été. La Chancelière allemande, A. MERKEL lui a aimablement opposé une fin de non-recevoir. Il a admis sans beaucoup rechigner son point de vue.

La priorité éminente de ses gouvernements a été la résorption du chômage de masse, principale préoccupation, de la population active, à l’époque. Les délais nécessaires pour que les mesures prises en faveur de l’emploi portent leurs fruits ont été mésestimés par la technostructure publique. Il a fallu plus de temps que prévu. Les effets positifs bénéficieront surtout à son successeur, ancien Ministre de l’Economie, E. MACRON.

Le quinquennat du Président socialiste sortant a été émaillé d’autres évènements majeurs : la guerre dans le Sahel, les massacres islamistes en région parisienne, la bataille autour du « mariage pour tous ». Aucun de ces trois épisodes n’a entraîné son naufrage politique qui a été, d’abord et avant tout, provoqué par les contestations de sa politique économique et sociale. E. MACRON va en tirer la leçon, comme M. VALLS, premier ministre l’avait fait auparavant, que le temps était venu de réunir sous sa magistrature les réformistes de droite et de gauche.

# **LE PROJET MACRONIEN**

Le jeune président se fait élire sur un programme relativement flou dans sa formulation des mesures à prendre mais assez clair dans sa stratégie générale. Il l’expose dans un ouvrage au titre remarquablement pompeux : Révolution, en précisant qu’elle sera démocratique, libérale sans être ultra, attentive à préserver les acquis sociaux.

## **Le volet politique intérieur**

Le volet politique se veut centriste et progressiste, agrégeant les forces réformistes de droite et de gauche. D’où le fameux slogan « en même temps ». Sur cette base, il rassemble un mouvement baptisé « En Marche » dont les initiales du logo sont, narcissiquement, celles du postulant. Mouvement se réclamant du « progressisme » qui va regrouper un personnel politique nouveau, principalement issu de la société civile, destiné à remplacer celui, passablement déconsidéré, qui, auparavant, occupait le devant de la scène politique.

Le futur élu, sans trop le proclamer, considère que le conservatisme actuel a trouvé refuge dans les corps intermédiaires élus et les syndicats, ainsi que dans les appareils judiciaires et enseignant, soit une part importante de l’armature sociétale. Il est vrai que les organisations syndicales se sont trouvé « piégées » dans la défense pied à pied des « acquis sociaux » remis en cause par la mondialisation néo-libérale. Elles n’avaient ni la force militante ni la capacité intellectuelle d’imposer de nouveaux compromis sociétaux. Quant aux collectivités territoriales, elles ne pouvaient que répondre aux désirs de populations énormément attachées à la préservation de leurs intérêts individuels et collectifs. Dans l’enseignement, aucune des formules de gestion de l’immense appareil éducatif qui se sont succédé n’a pu empêcher sa dégradation que les enquêtes internationales vont mettre en pleine lumière. Enfin, l’autorité judiciaire qui s’asphyxie par manque de moyens n’est plus respectée par les justiciables.

Il faut donc, du point de vue de l’élite dirigeante, subvertir les résistances profondes ce qui suppose de d’augmenter encore le pouvoir de l’Etat Central, manœuvre déjà utilisée par ses prédécesseurs avec trop peu de résultats.

Son projet ne va nullement à l’encontre des réformes sociétales antérieures, comme le mariage pour tous, la reconnaissance sociale de l’homosexualité. Mais exprime sans détour que les sujets essentiels à traiter sont ailleurs et que l’objectif majeur de ses initiatives sera d’enrayer, d’inverser, le processus de déclin économique de la France et la mise en péril de son modèle social composante essentielle du mode de vie.

En se positionnant au centre, appuyé par l’ancien candidat démocrate-chrétien F. BAYROU, E. MACRON n’innove pas vraiment. G. D’ESTAING avait déjà souhaité gouverner ainsi, sans y parvenir. A la différence de l’ancêtre présidentiel, son entreprise réussira électoralement. Ce qui signifie que les rapports de forces politiques vont évoluer, se répartissant en trois blocs : deux oppositions rejetées aux extrêmes, l’une de droite, l’autre de gauche, relativement impuissantes, tandis que la majorité centrale tiendra solidement en en main les rênes du gouvernement. La nouvelle configuration politique avait été largement préparée par F. HOLLANDE, l’aile gauche du parti socialiste l’ayant constamment combattu et provoqué sa chute. Elle va désormais contraster avec l’orientation profonde de la Constitution gaullienne, avec les lois électorales subséquentes, ayant été conçue pour opposer deux grandes coalitions de forces partisanes aptes à se remplacer à l’issue des compétitions électorales. Le projet macronien dépend de la solidité du bloc central mais, aussi, de l’intensité des mésententes entre les extrêmes de droite et de gauche qui les empêchent de se coaliser. Il va fonctionner durant le premier quinquennat avant de se dérégler.

## **Le volet international**

A la fois politique et économique, le contexte international s’affirme de manière beaucoup plus présente que ce n’avait été le cas par le passé. La mondialisation est passée par là. Le souverainisme radical professé par les doctrinaires de droite comme de gauche a été progressivement démonétisé, étouffé, par les progrès concrets de la fédéralisation européenne. La construction d’une « Europe-Puissance », indépendante des géants américains et chinois fait partie des grandes professions de foi du programme. Il n’est pas question de répudier l’alliance stratégique et séculaire avec les Etats-Unis mais de trouver des compromis circonstanciés avec eux. S’agissant de la Chine, la préservation des intérêts économiques surpasse largement les différents civilisationnels. Il en va de même avec les monarchies pétrolières du Moyen-Orient.

La continuité avec les orientations antérieures de la diplomatie française prédomine très largement.

## **Le volet économique**

S’il se différencie quelque peu sur le plan politique de son prédécesseur, E. MACRON prolonge et amplifie sa gestion économique. D’autant plus aisément qu’il l’avait conduite précédemment en tant que Ministre de l’Economie et des Finances. Il s’agit de renforcer les forces productives malmenées, de mettre fin au chômage de masse. Comme les impôts et les cotisations sociales sont plus élevés en France que chez nos voisins, il promet, à la fois de ne pas accroître les prélèvements sociaux et de baisser, en même temps, les impositions fiscales. Il entreprendra ainsi de supprimer la taxe d’habitation affectée aux collectivités territoriales, de remplacer l’imposition de la fortune par celle sur l’immobilier qui absorbe une part écrasante de l’épargne nationale. Le déséquilibre chronique des finances publiques ne le préoccupe guère. Il mise sur la croissance et le plein emploi pour le faire reculer. Sur nombre de sujets, les convergences de vues avec les représentants des entreprises, ne manquent pas. L’exaltation de la « valeur travail », reprise du programme de N. SARKOZY convient parfaitement au patronat.

## **Le volet social**

Le programme présidentiel se situe, pour une bonne part, lui aussi, dans la continuité des prédécesseurs. Peut-être pas dans les mots mais bien dans les actes. Remettre la France au travail, rétablir le plein emploi comme chez les principaux concurrents européens, domine la pensée présidentielle tout comme celle de ses équipes et de ses soutiens.

Il faudra attendre l’accession à l’Elysée pour qu’une issue innovante soit proposée pour régler l’épineux problème des retraites. La réforme proposée s’inspire des positions de la CFDT qui s’est prononcée pour la généralisation de la retraite dite par « points »[[4]](#footnote-4), déjà en vigueur, avec succès, pour la gestion paritaire des retraites complémentaires des salariés, formule également adoptée en Suède. Faute d’avoir été suffisamment étudiée, incapable de prendre en compte et de résoudre les difficultés de nombreux régimes en vigueur, handicapée dans sa conduite par une personnalité contestée après qu’elle aura omis de déclarer la totalité de ses nombreuses sources de revenus auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, la réforme débouchera sur un fiasco retentissant. Son enterrement surviendra, si l’on peut dire, opportunément, avec la nécessité impérieuse de combattre la pandémie de COVID 19.

Pour le reste, nous y reviendrons, le pays continuera à promouvoir une politique sociale ambitieuse adossée à des ressources insuffisantes.

# **LES ZONES D’OMBRE**

Elles sont nombreuses, au moins équivalentes à celles de ses prédécesseurs. On soupçonne généralement les postulants politiques de dissimuler leurs intentions afin de rassembler le plus possible de suffrages. Il faut aussi interpréter les zones d’ombres dans un sens beaucoup plus trivial : l’absence de propositions élaborées non par manque d’information mais par la volonté de se réserver, une fois installé au pouvoir, le maximum des marges de manœuvre, de capacité des faire face aux imprévus. Concernant les sujets capitaux de l’éducation, de la recherche, de l’énergie, de la santé, des retraites etc. l’électeur est convié, comme par le passé, à signer un chèque très largement en blanc à son candidat préféré. Les aspirants politiques font valoir que n’étant pas encore au pouvoir il ne leur est pas possible de s’engager sur des sujets précis. Argumentation traditionnelle maintenant démentie par l’abondance des documentations de plus en plus disponibles et par les productions foisonnantes des cercles de pensée citoyens. Il n’en reste pas moins vrai que les programmes politiques ne sont plus en mesure, dans le monde tel qu’il est, de présenter des déroulés détaillés de mesures. Les critiques majeures qu’il faut leur adresser désormais portent sur les incertitudes entretenues à propos des orientations majeures.

# **LES CONTRADICTIONS**

## **L’ambition européenne**

Exprimée à maintes reprises, avec éloquence, elle se heurte au fait que, du point de vue des puissances européennes les plus prospères, l’associé français est perçu comme un grand-malade à ne point imiter dans la conduite de ses affaires. Malade de ses finances publiques dégradées, de son industrie marginalisée, de son allergie aux compromis sociétaux. Le discours présidentiel recommandant la souveraineté accrue de l’Union va, en conséquence, mouliner dans un certain vide. D’autant plus que nombre de décisions communautaires importantes exigent l’unanimité des Etats-Membres alors qu’il faudrait élargir celles prises à la majorité qualifiée.

Il est indéniable que la Commission, pourvue de grands talents, a rendu l’Union beaucoup plus efficace et consistante. On a pu le constater à l’occasion de la pandémie du COVID 19 et lors de l’adoption d’un plan massif d’aides à la sortie de crise financé au moyen d’un grand emprunt garanti solidairement par les Etats-Membres.

Malgré les avancées réalisées, les désaccords entre la France et l’Allemagne, les deux moteurs principaux de l’Union, se sont plutôt approfondis. Désaccords complets en matière énergétique, désaccords larvés, permanents, s’agissant de la politique économique, désaccords récurrents à propos de la politique de défense.

Le conflit ukrainien modifie l’équilibre des forces et des influences au sein de l’Union. V. ZELENSKY a obtenu l’engagement ferme des Etats-Membres d’intégrer son pays. Il ne pourra pas être par trop différé et certainement pas répudié. Parallèlement, les nations frontalières de la Russie, qui avaient depuis longtemps combattu l’ignorance par les parties occidentales et sud de la communauté européenne de la dangerosité du régime de V. POUTINE, ont administré la preuve que leurs signaux d’alerte, sous-estimés par les principales puissances, dont la France, étaient pleinement justifiés. L’époque où le prétendu couple franco-allemand impulsait le devenir du vieux continent est maintenant révolu. Le centre de gravité ne va pas seulement évoluer géographiquement vers l’Est, l’influence politique des Etats-Membres les plus pauvres ne peut que s’accroître au détriment des plus prospères.

## **Les relations avec la Russie**

L’aveuglement présidentiel prolongé à propos de la dangerosité du régime russe, même s’il peut s’excuser par celui, parallèle, de ses voisins, restera dans les annales historiques. De même que ses homologues allemands E. MACRON a voulu ignorer l’évolution fascisante, anti-occidentale et même maffieuse, de l’équipe, si l’on peut la qualifier ainsi, dirigée par V. POUTINE. Ceci, bien avant l’invasion de l’Ukraine. Il a tenté de ressusciter la position gaulliste de la diplomatie française, qui n’y croyait déjà plus, comme puissance d’équilibre entre l’Est et l’Ouest. Il poursuivra, après l’invasion russe, au-delà du raisonnable, un impossible dialogue avec le maître du Kremlin irrévocablement enfermé dans ses certitudes. Avant de se ranger, trop tardivement, au sein des soutiens inconditionnels, militaires et financiers de l’Ukraine.

L’idée dominante, au sein du camp occidental, escompte, qu’une fois le dictateur russe militairement affaibli il viendrait s’assoir à la table des négociations. Il est espéré qu’afin de pouvoir sauver son régime il abandonnerait ses prétentions impérialistes. Une telle illusion a la vie dure. La Russie actuelle, héritière de l’URSS et du tsarisme, a toujours été expansionniste, toujours adepte de frontières territorialement extensives. Les régimes successifs ont toujours exigé que soient reconnues et garanties, juridiquement et militairement, leurs frontières tout en revendiquant qu’elles soient mouvantes et seulement définies par le pouvoir en place,

Que le gouvernement français ait opté, après de longues tergiversations en faveur d’une victoire militaire de l’Ukraine est maintenant acté. Comme tous ses alliés occidentaux, il ne cesse pourtant d’espérer, comme tous les occidentaux, que l’issue de conflit peut s’opérer sans défaite de la dictature et sans une révolution interne. Une telle attitude conforte l’agresseur dans sa conviction que ses adversaires finiront par se fatiguer de la guerre.

## **L’amitié avec les Etats-Unis**

A la différence de fractions politiques appartenant aussi bien à la droite qu’à la gauche, E. MACRON se refuse, comme ses prédécesseurs, à tout anti-américanisme idéologique, tarte à la crème des souverainistes de tous bords. Il n’aura de cesse de se faire reconnaître comme important par D. TRUMP et J. BIDEN qui, l’un comme l’autre, le traiteront avec beaucoup d’égards personnels sans modifier en rien leurs orientations essentielles. La stratégie américaine a évolué profondément, depuis ses premiers voyages aux Etats-Unis, en prononçant, de plus en plus ouvertement, les obsèques de la mondialisation antérieure. Les Etats-Unis ont, en l’actualisant, remis fondamentalement à l’honneur, vis-à-vis de la Chine et de ses amis, la doctrine du grand politologue G. KENNAN inspirateur de la stratégie de « Containment » de l’URSS stalinienne. Elle se fondait sur deux principes directeurs : pas de conflit armé mais hostilité active dans tous les autres domaines. Avec plusieurs différences essentielles, survenues depuis dans les relations internationales : les échanges commerciaux nord-américains avec l’URSS, durant la guerre froide, étaient très faibles alors qu’avec la Chine ils sont devenus très intenses. L’influence mondiale de Washington, depuis lors, a profondément régressé. D. TRUMP avait réussi à se faire élire, à se doter d’une majorité parlementaire républicaine, en attirant à lui tous les déclassés de la mondialisation. J. BIDEN, démocrate, lui succédant d’une courte-tête a fort bien compris que la réindustrialisation du pays, en récupérant ainsi les électeurs déclassés captés par son adversaire, conditionnait son avenir et celui de sa famille partisane. Il s’en est suivi la mobilisation de centaines de milliards de crédits publics destinés à rétablir la position manufacturière débilitée de son pays. La tournure protectionniste de cette initiative, le fait que le prix de l’énergie reste beaucoup plus bas aux Etats-Unis, place les européens en position de faiblesse. E. MACRON tentera, vainement, d’infléchir la politique économique de l’ami américain. Le plus surprenant de sa conduite n’est pas qu’il ait échoué mais qu’il ait cru possible de modifier le virage stratégique de son grand allié. Les arrangements diplomatiques ne sont plus de mise. L’Europe se voit contrainte, elle aussi de rectifier son idéologie et sa pratique contestable du « libre-échange ». Celles-ci profondément inspirées par l’Allemagne exportatrice et grande bénéficiaire de l’ouverture économique de la Chine.

## **Les contradictions intérieures**

Elles sont apparues bien avant l’élection de l’actuel Président en se sédimentant au fil des années. Sans qu’aucune majorité politique précédente n’ait trouvé de solution durable. La production annuelle de biens et de services ne permet pas, malgré des prélèvements fiscaux et sociaux sensiblement plus élevés qu’ailleurs, en Europe et dans le monde, de financer les dépenses collectives. Les fonctions dites « régaliennes » : justice, sécurité intérieure, défense extérieure, éducation, santé publique, prisons, manquent de moyens car on a privilégié le « social ». Les dépenses de cette espèce, les pensions de retraite, l’assurance maladie, l’indemnisation du chômage, la prise en charge des personnes âgées, des handicapés, ne peuvent être réduites sans susciter des insurrections.

La seule issue praticable pour E. MACRON consiste à augmenter la production annuelle des richesses. Or cela n’est pas possible en se limitant à soulager les entreprises de leurs charges. Il faut rendre l’appareil d’Etat beaucoup plus efficace, revoir en profondeur le fonctionnement des machines administratives, revitaliser l’éducation publique, stimuler la recherche et l’innovation.

Il serait fallacieux de prétendre que le pouvoir en place a manqué de conscience des enjeux et qu’il a baissé les bras dans ces domaines. Mais il se heurte, comme ses prédécesseurs à la tyrannie des intérêts acquis. Les électeurs de 2017 avaient manifestement opté pour le changement. A la condition, toutefois, qu’il ne menace en rien leurs intérêts personnels. La France se proclame depuis sa Révolution comme un grand héraut du réformisme. Mais elle finit toujours par se satisfaire d’un certain immobilisme.

# **LES REUSSITES**

Elles sont, à tort, déniées par les oppositions, de droite comme de gauche. La plupart d’entre elles, que l’on va examiner, ne sont pas totales, loin de là. Mais refuser d’en créditer, au moins partiellement, le pouvoir en place relève de la démagogie et de l’aveuglement.

## **La fin du chômage de masse**

Comme il a été dit, F. HOLLANDE, ayant procédé à un virage, électoralement coûteux, en faveur de la « politique de l’offre », a grandement facilité la tâche de son successeur qui a amplifié les mesures déjà prises. A présent, la crainte du chômage n’apparait plus en tête dans les sondages scrutant l’état de l’opinion. Celle-ci n’en fait guère crédit au gouvernement. Elle préfère lui reprocher la multiplication des emplois trop peu rémunérés. A présent, ce sont des masses d’offres d’emplois qui ne trouvent pas preneur. Renversement de situation devenu général en Europe comme aux Etats-Unis. Il serait infondé de refuser d’en attribuer, au moins partiellement, le mérite à la fameuse politique de l’offre. Tout en admettant que sa mise en œuvre n’a pas été encore poussée assez loin.

## **La préservation des acquis sociaux**

En dehors de l’avis discutable des franges extrémistes de la gauche l’endommagement du modèle social n’a pas été pratiqué par les gouvernements intronisés par le Président. Il s’est principalement révélé impossible financièrement, de le fortifier. Ledit modèle est manifestement menacé par un manque de subsides mais pas par l’action gouvernementale. La récente réforme des retraites, si clivante, le consolide très temporairement et beaucoup trop peu. En même temps qu’une partie notable de la population continue à prospérer, on voit la misère progresser plus vite que les adoucisseurs sociaux. Sérieusement atténué par la redistribution le sentiment d’inégalité continue d’hypothéquer les rapports sociaux.

Comme on l’a vu, le Président et ses conseillers comptent quasi-exclusivement sur le retour au plein emploi pour endiguer le mal. Espoir crédible et sincère mais dont on peut douter qu’il apaise fortement les passions égalitaristes caractéristiques de la société française. Elles se déplaceront sur le terrain des rémunérations, des richesses patrimoniales.

## **Le maintien des libertés**

Des voix se sont bruyamment élevées pour dénoncer les excès liberticides du pouvoir en place. Elles émanent, curieusement, pour une part, de politiciens de gauche admirateurs des dictatures de Cuba et du Venezuela et pour l’autre, à droite, des secteurs entretenant des liens d’amitiés avec des régimes il libéraux. La fascination des esprits de droite pour les régimes à poigne n’a pas faibli. Les grandes fractures ayant affaibli les conservateurs ont séculairement opposé les libéraux et les autoritaires. A gauche la liberté politique a toujours été revendiquée conjointement avec le dirigisme économique et social, ce dernier aspect fluctuant dans le temps. Coexistence nécessairement porteuse de tensions permanentes, jamais surmontées. La défense des libertés suppose de trouver un équilibre acceptable entre les individuelles et les collectives. Il a été obstinément recherché sans être vraiment trouvé. La social-démocratie aura représenté dans l’histoire le moment où cette recherche a le mieux abouti. Actuellement, la gauche radicale tout en se réclamant des valeurs démocratiques les plus intransigeantes, attaquant les dérives gouvernementales avec le plus grande vigueur, apporte son soutien fidèle à des forces sociales et religieuses qui en sont la négation. Elle fait beaucoup de bruit médiatique sans réel espoir de réunir des majorités. En réalité, il n’existe aucun désir, dans la société française très majoritaire de la modeler sur les formats russes ou chinois. Les libertés n’ont pas été réduites par le pouvoir actuel.

## **Les réactions aux crises**

Deux crises de nature différentes sont venues perturber la conduite présidentielle : celle des « gilets jaunes » suivie peu après par la pandémie de COVID 19.

La révolte des gilets jaunes a pu être maîtrisée car l’exécutif a amplement bénéficié des impasses dans lesquelles le mouvement, s’était, lui-même, précipité. Dès qu’un possible leader émergeait les autres animateurs auto-proclamés, s’acharnaient à l’abattre. La construction d’une plate-forme revendicative opérationnelle n’a pas pu avoir lieu en raison de l’hétérogénéité des exigences et des attentes. A l’exception de la demande véhémente d’instaurer le « référendum d’initiative citoyenne », prototype de démocratie directe incontrôlée, le fameux RIC dont ni les élus ni les syndicats ne voulaient. Les violences commises, le noyautage par des extrémistes professionnels, ont achevé de déconsidérer le soulèvement aux yeux de vastes secteurs de l’opinion.

La tombe des gilets jaunes a donc été d’abord creusée par les intéressés eux-mêmes, comme la plupart des jacqueries du passé. Mais le Président peut être crédité d’avoir habilement exploité la situation. En lançant un grand débat auquel les élus locaux ont accepté de participer. En y ajoutant, aussi, une quinzaine de milliards de dépenses sociales supplémentaires. Il lui sera reproché, ensuite, à ce sujet, non sans raison, d’avoir cédé à la violence. Vieille habitude des gouvernants.

La crise déclenchée par la pandémie, quant à elle, a été d’une autre envergure, obligeant la population à se confiner dans les habitations, souvent exigües en zone urbaine, contraignant les producteurs à réduire et, bien souvent à cesser temporairement leurs activités. La stratégie de défense mise en œuvre a empêché le naufrage des entreprises et des emplois moyennant il est vrai une vive expansion de la dette publique devenue abyssale. Peu de critiques se sont fait entendre envers les mesures prises pour contrer les effets destructeurs de la pandémie. Elles ont émané d’influenceurs divers reprochant au gouvernement de ne pas avoir procédé à des économies budgétaires en parallèle. On remarquera que ces dernières n’ont pas été vraiment précisées par les critiques. L’obligation de se faire vacciner a déclenché des torrents d’oppositions aussi virulentes que minoritaires au sein du territoire métropolitain. La grande majorité de la population, quant à elle, a respecté les consignes. Dans les Caraïbes françaises, le soulèvement anti-vaccinal s’est avéré puissant. Il peut être interprété comme une manière de régler d’anciens comptes avec l’Etat qui s’était rendu coupable par le passé, de tolérer, dans les plantations de bananes, l’usage dangereux du chlordécone, tout en cultivant, à moindre frais par les élus locaux, le vieux ressentiment anticolonial[[5]](#footnote-5).

## **L’amélioration du tissu productif**

Le sujet fait l’objet d’intenses débats au sein de l’opinion publique cultivée. Prétendre que le rétablissement a été acquis serait mensonger. La structure de l’économie française n’a pas été aussi profondément modifiée qu’il aurait fallu. Les grandes entreprises internationalisées accumulent des résultats brillants mais à l’extérieur du territoire. Elles gagnent peu d’argent sur le marché domestique et se sentent très modérément concernées par le devenir de l’économie nationale, tout en procurant au Trésor Public, des recettes fiscales substantielles. Les autres qui maintiennent leurs moyens de productions dans les frontières de l’hexagone ont beaucoup souffert de la désindustrialisation. Leur nombre et leur taille demeurent trop faibles. Les entreprises de « taille intermédiaire » (ETI)[[6]](#footnote-6) à capitaux familiaux peinent à se développer et à produire à l’intérieur des frontières.

Pour échapper à cet écueil, il faut investir. Pour investir il faut de l’épargne. Or l’épargne française qui reste abondante est excessivement utilisée dans le financement de la dette publique et de l’immobilier. C’est pourquoi les pouvoirs gouvernementaux multiplient les campagnes afin d’attirer sur leur sol les investisseurs internationaux. Démarche qui s’apparente singulièrement avec celle des pays les moins développés et qui s’expose au risque désormais classique de voir les capitaux extérieurs battre précipitamment en retraite en cas de dangers pour leurs placements.

Cela étant, il n’est pas niable que, dans l’ensemble, la situation est moins préoccupante, en la matière, qu’auparavant. Le renouvellement du tissu s’opère activement à partir d’innovateurs nationaux. Les principaux instruments publics, la Banque Publique d’Investissement (BPI), la Caisse des Dépôts, ont démontré leur utilité. Les marges d’exploitation des entreprises se sont améliorées même si beaucoup de chemin reste encore à parcourir.

La réindustrialisation a été opportunément mise à l’ordre du jour. Trop tardivement, sans doute, mais réellement engagée. Les investissements étrangers ont beaucoup progressé. Il reste que le tissu productif n’a pas atteint le degré de vitalité nécessaire et que le pays, au plan économique, n’a pas encore réussi à surmonter ses difficultés structurelles.

## **La résistance à l’inflation**

La réapparition en force de l’inflation affecte la plus grande partie des pays dans le monde. Elle s’explique par la conjonction de changements de natures très différentes. Des aléas climatiques au conflit ukrainien, en passant par la gestion chinoise désastreuse de la pandémie, la flambée générale des coûts énergétiques et ceux d’autres minéraux stratégiques, des manques de main d’œuvre dans de nombreux pays. Nous sommes entrés dans une nouvelle période historique à l’échelle universelle. La mondialisation néo-libérale des années quatre-vingt-dix et suivantes est terminée. Les foyers de production et les échanges commerciaux se réorganisent à grande vitesse en sous-ensembles partageant les mêmes normes et principes de fonctionnement. La mutation n’est pas gratuite. D’autant que le sauvetage de l’environnement et de la biodiversité ne pourra pas se faire à bon marché.

Le regain d’inflation n’est pas le fait de l’Etat mais celui-ci ne peut pas s’en désintéresser. Par comparaison avec les voisins britanniques, allemands, italiens, espagnols, les divers « boucliers » mis en place par le gouvernement ont plutôt bien fonctionné. Il reste qu’ils ont adouci le présent sans pouvoir disposer des moyens énormes dont on a besoin pour préparer l’avenir.

# **ECHECS ?**

La forme interrogative de l’intitulé s’explique par la très grande difficulté de procéder à un juste partage des responsabilités. Le système institutionnel en vigueur conduit à attribuer l’essentiel des échecs au Président. Il est commode, pour les acteurs politiques et syndicaux et, aussi, pour le peuple ordinaire d’incriminer le commandant en chef. Nous allons défendre le point de vue que les déboires et les impuissances constatés n’interrogent pas seulement la gouvernance mais la société dans son ensemble.

## **La cohésion nationale**

La stratégie présidentielle avait pour ambition de rassembler une grande coalition réformiste profondément ancrée dans la population ordinaire. Elle a réussi dans une premier temps, celui du mandat conquis en 2017, à réunir des députés majoritaires convaincus de la nécessité et du bien-fondé des changements annoncés. Ses partisans appartenaient, pour beaucoup aux classes moyennes supérieures relevant du secteur privé, en activité ou à la retraite. Leurs ancrages territoriaux s’avéraient peu assurés car ils avaient été élus exclusivement en fonction de leur allégeance au candidat principal. La France profonde, celle des gens ordinaires, n’était pas hostile à l’entreprise mais, en raison des déconvenues antérieures, elle s’est néanmoins tenue dans une certaine réserve, illustrée par des abstentions et des adhésions électorales trop parcimonieuses.

Depuis lors « l’archipel français » décrit par J. FOURQUET, n’a pas cessé de prospérer. La « société de défiance » décrite par P. CAHUC et Y. ALGAN dès 2007, s’est généralisée. Chacun, anxieux face à son avenir, se barricade avec ses proches pour la défense de ses intérêts privés. La définition de l’intérêt général s’est, par conséquent, muée en casse-tête politique et social.

Les oppositions ne se privent pas de rendre le chef de l’exécutif pleinement responsable de « l’archipèlisation ». Il est tour à tour accusé d’être le « président des riches », le représentant de la finance apatride, le fossoyeur du modèle social que le monde entier est supposé nous envier. Leurs invectives dissimulent de manière caricaturale leurs impuissances respectives à incarner une unité nationale en déliquescence.

Le délitement de la cohésion nationale, avéré par tous les sondages d’opinion, n’est pas nouveau. Il résulte, fondamentalement, d’une différenciation au long cours, des modes de pensée, des comportements, des conception et des aspirations. Il sévit dans tous les pays respectueux des libertés civiles. En conséquence, les gouvernants se trouvent placés devant des choix problématiques. S’appuyer sur un substrat sociologique et électoral assez homogène mais nécessairement minoritaire comme en France. Ou bien, comme en Allemagne actuellement, rassembler une coalition aux assises plus étendues mais s’épuisant à gérer les contradictions internes.

La France a, plus qu’aucun autre pays moderne, dévolu à ses représentants politiques le soin d’assurer la cohésion nationale, c'est-à-dire la prérogative de définir « l’intérêt général » et d’en assurer la mise en œuvre. Or dans ce pays de culture étatique et centralisatrice on assiste depuis des décennies à une expansion continue de la défiance envers toutes les institutions représentatives des intérêts collectifs. Les vices et les maux attribués aux représentants élus sont chroniquement surévalués. Leurs réalités, mêmes contraires aux faits avérés, se trouvent assez facilement admises parce que nos régimes reposent sur le principe fondateur selon lequel le peuple a toujours raison. L’histoire nous a cependant appris que bon peuple peut se tromper et même gravement. La critique des comportements populaires est généralement reçue comme une attaque réactionnaire envers la démocratie. Cette dernière est pourtant réputée, à la différence des dictatures, pour sa propension à se culpabiliser et à battre sa coulpe. Mais la démarche critique stigmatise essentiellement les mauvais bergers et s’applique à sauvegarder l’innocence des masses moutonnières.

Il est difficile de nier le fait que le Président n’a pas réussi et ne réussira vraisemblablement pas à renforcer la cohésion nationale. Toutefois, lui attribuer une responsabilité éminente dans l’état actuel des opinions, comme le font ses opposants, associe démagogies et aveuglements.

Rappelons tout d’abord que les démocraties ont toujours été des sociétés divisées. Ce sont leurs divisions mêmes qui ont conduit à l’invention de régimes libéraux actuellement en vigueur. La perte de cohésion actuelle provient des impossibilités, tant des citoyens, que de leurs représentants élus, de leurs clercs intellectuels, de se rassembler autour d’orientations suffisamment communes. Les rassemblements notables qui se sont produits par le passé, celui de la gauche, comme celui du gaullisme, ont engendré des enthousiasmes rapidement suivis de grandes déceptions. Personne ne pense plus que l’Internationale sauvera le genre humain ni que la France peut demeurer indépendante. Mais de telles réalités sont difficiles à accepter.

Le combat présidentiel, quoiqu’en dise l’intéressé, se situe dans une grande continuité historique, à tonalité pragmatique et défensive : limiter le déclassement national, sauvegarder les positions acquises, protéger le modèle social etc. Il parvient à calmer, sans plus, les sentiments d’insécurité de tous ordres. A gérer administrativement, beaucoup moins mal qu’on le prétend les existences des gens ordinaires. Traditionnellement, la dimension politique des existences humaines n’était pas exempte d’une part de rêves ou tout au moins, d’anticipations positives. Leur disparition progressive mérite d’être considérée comme un des changements majeurs de l’époque. Il n’existe pas de Président qui soit en mesure d’y pallier.

Les oppositions politiques, représentées par le Rassemblement National (RN) à droite et le Cartel électoral des gauche sous égide de la France Insoumise, consacrent l’essentiel de leurs énergies à agglomérer et cultiver les mécontentements. Au détriment de l’élaboration de solutions de rechange praticables en vue de remplacer les gouvernants en place.

Le RN poursuit inlassablement, avec un indéniable succès, un objectif principal : devenir le grand parti de la droite ayant définitivement quitté les rivages de l’extrémisme. Sa direction a retenu des adversaires gaullistes et communistes l’enseignement qu’il fallait rallier au parti les couches populaires. Il n’a pas hésité, pour ce faire, à inscrire dans son esquisse de programme des revendications non abouties de la gauche socialo-communiste. Pour le moment, M. Le PEN, bien qu’elle l’ait répudié, n’a pas totalement abandonné l’œuvre de son père : agréger les mécontents des plus modérés à ceux des plus radicaux. Condition certes nécessaire pour accéder aux commandes de l’Etat, mais loin d’être suffisante. La poussière de très nombreux désaccords a été habilement glissée sous le tapis, concernant tous les sujets impliquant les relations avec l’Union Européenne ainsi que les finances publiques. Pour accéder aux sommets, il faut, en outre, disposer de puissants relais au sein de la haute fonction publique et du patronat. Tel n’est pas le cas.

A droite, le parti jadis gaulliste, rebaptisé « les Républicains » lors de la magistrature de N. SARKOZY, réuni sous sa houlette, s’est à la fois fracturé et affaibli. Une partie de ses cadres ralliant « En Marche ». Son ciment doctrinal reposait traditionnellement sur une double base : le soutien indéfectible aux milieux patronaux, le maintien maximal de la souveraineté nationale. Pour des raisons électorales il a fallu prendre en compte les intérêts des salariés. Quant à la souveraineté nationale elle n’a cessé de s’amenuiser. La communauté de pensée et d’action s’est complètement délitée et ne se reconstitue pas. Le parti possède encore des « leaders » mais pas de « leadership ». Le vaisseau n’a pas seulement pris l’eau à cause des torpilles présidentielles. Ses défauts originels de fabrication, la trop faible cohérence de ses composants, l’ont tout autant conduit au naufrage.

Dans un passé encore récent, il existait avec la gauche socialisante et même communisante, un vaste mouvement qui réunissait, tant bien que mal, tous les maltraités de la société. Mouvement ayant été, historiquement, porteur à la fois de réalisations positives et d’espoirs. Il n’en reste, en vérité, plus grand-chose. Les alliances de gauche qui se sont constituées par nécessité électorale sous la domination de la « France Insoumise » n’incarnent plus de possibilités sérieuses, dans l’esprit des classes populaires, d’accéder aux commandes de l’Etat pour améliorer leur sort. Le petit peuple a largué les amarres avec une gauche qui recrute son prolétariat dans l’immigration.

Le courant, très majoritaire, qui domine les opinions comme les comportements est celui des frustrés et des mécontents, s’opposant à une minorité de satisfaits relatifs. La grande nébuleuse des mécontents, intrinsèquement divisée, ne produit guère autre chose que des envies croissantes d’en découdre, moins dans les urnes que dans une multiplicité d’affrontements secondaires aux tonalités fortement identitaires.

Le « en même temps » signifiait, au départ, que les forces venues de la droite s’équilibreraient avec ceux originaires de la gauche pour former un bloc réellement centriste. Le bloc a très vite penché à droite la faiblesse de l’aile gauche s’étant très vite révélée. Le Président n’avait pas voulu qu’il en aille ainsi. Il en a été victime plus qu’acteur. A la fin du mandat de F. HOLLANDE la frange réformiste du parti socialiste, très affaiblie, a été jugée exagérément responsable des échecs de la social-démocratie. Le gros des troupes, fortement amincies a préféré se réfugier dans le confort de l’opposition.

Le déport vers la droite de la gouvernance nationale s’observe partout en Europe reflétant l’épuisement historiques des idées de gauche et la montée en puissance des pulsions identitaires. La perte d’identité ressentie est principalement attribuée aux afflux de populations immigrées en peine d’intégration ou non désireuses de l’accepter. Il semble que les facteurs agissants soient beaucoup plus diversifiés. C’est tout le monde d’hier qui disparaît sans qu’émergent les solutions de remplacement. En France comme ailleurs, les dirigeants politiques subissent les évènements beaucoup plus qu’ils ne les commandent.

Etant donné le contexte politique et social ainsi rappelé, il faut relativiser le mouvement de dégradation de la cohésion nationale laquelle n’a jamais été très solide. En faire porter la responsabilité principale au Président de la République repose, dans le meilleur des cas, sur une erreur d’analyse. Dans la tradition française, maintes fois investiguée, ce n’est pas la société qui tient l’Etat, comme dans le monde anglo-saxon, mais l’Etat qui tient la société. Or la grande révolution néo-libérale initiée, en fin du siècle dernier, s’est traduite par des réductions très sensibles des pouvoirs à la fois publics et nationaux. Ce sont des facteurs prioritairement exogènes qui ont fait que l’Etat ne tient plus la société comme par le passé.

Il n’était pas plausible de revenir à la situation antérieure. Le pouvoir en place y a réagi de manière passablement contradictoire et pas très lisible par le citoyen de base. Les responsabilités individuelles ont été remises au premier plan. A charge pour les personnes de s’assumer pleinement sans trop compter sur le collectif. Parallèlement, le centralisme étatique a poursuivi son renforcement, en élargissant ses champs d’intervention, continué à édicter des mesures générales dans un pays de plus en plus diversifié.

Le vrai reproche qu’il faut, selon nous, adresser au titulaire de la charge, comme d’ailleurs à ses prédécesseurs, est d’avoir cherché à tranquilliser à trop bon compte la population, de s’être par trop empêtré dans ses contradictions.

## **La mésentente avec les corps intermédiaires**

Elle s’est très rapidement installée après l’élection de 2017 après avoir sérieusement germé au cours des mandatures précédentes. E. MACRON avait affirmé dès avant son entrée en fonction qu’il était indispensable de « révolutionner » la société, surestimant, comme on vient de le souligner les pouvoirs de l’Etat central et percevant les corps intermédiaires, collectivités territoriales, syndicats, comme des foyers d’immobilisme et de conservatisme, refuges d’intérêts acquis et de féodalités.

Le diagnostic initial comportait des éléments de vérité non négligeables. Les collectivités territoriales se sont montrées souvent déficientes dans la gestion des services et des deniers publics. Les syndicats ont continuellement perdu de l’audience en voulant conserver à tout prix, comme leurs militants le leur demandait, des droits sociaux remis en cause par la mondialisation libérale.

Au cours d’une longue histoire sociale, les organisations de salariés et d’employeurs ont construit des systèmes d’assurance afin de rendre les risques sociaux (maladie, accidents du travail, perte d’emploi et d’activité professionnelle) plus supportables. Les ressources étaient, à l’origine assurées par des cotisations supportées par les patrons et leurs employés et gérées conjointement. Le système paritaire n’a pas résisté aux crises. Les déficits et les dettes se sont accumulés en raison de l’envolée du chômage de masse. Il n’a pu se survivre qu’avec l’aide de l’Etat celui-ci réclamant, en contrepartie, d’avoir son mot à dire sur les orientations et les décisions. Les organisations syndicales ont ainsi perdu du pouvoir. Leur représentativité effective, particulièrement dans le secteur privé s’est largement effacée. Le Président a fait clairement savoir qu’il n’entendait pas cogérer la politique sociale avec les syndicats.

Durant le quinquennat précédent, l’édifice institutionnel des collectivités territoriales avait fait l’objet de nombreux changements : révision des périmètres régionaux, métropolisation, concentration des communautés de communes, lancement du projet de Grand Paris. La majorité des élus aspirait à une pause qui sera accordée. Mais ils ont fort mal vécu la poursuite par le pouvoir central des atteintes à leur autonomie fiscale. Le programme du candidat à la Présidence, favorable à la diminution des prélèvements obligatoires, affichait clairement le projet de supprimer la taxe d’habitation, l’une des ressources traditionnelles des finances locales. De plus, le système fiscal alimentant les budgets des collectivités fait depuis longtemps l’objet de vives contestations de la part des entreprises. Il lui est, à juste titre, reproché de taxer le produit des activités trop indépendamment des résultats. Les gouvernements ont en partie fait droit aux revendications patronales en limitant les « impôts de production ». La compensation de la perte de recettes a pris la forme de rétrocessions opérées sur les contributions nationales. Ce faisant, les collectivités territoriales se trouvaient placées sous la dépendance des lois de finances votées par le Parlement.

La démocratie locale s’est profondément dévitalisée dans le monde rural, c'est-à-dire en dehors des grandes agglomérations. Les maires des petites communes, très majoritaires, ont perdu beaucoup de leurs pouvoirs. Ils font désormais office d’assistants sociaux, souvent malmenés par leurs administrés. Le Président s’efforce de colmater les brèches sans être en mesure de fortifier l’édifice.

E. MACRON et ses hauts fonctionnaires ont choisi, pour des raisons, prétendument d’efficacité et d’unité nationale, de perpétuer le vieux jacobinisme, alors qu’il aurait fallu promouvoir un « Girondisme » modernisé dégageant les sommets du pouvoir de toutes les prérogatives n’étant pas essentielles. Il s’est confirmé que les multiples segmentations des intérêts et aspirations des populations pouvaient, de moins en moins, être résolues par des mesures générales et nationales. Ce qui aurait nécessité, sans, nécessairement, de grands remaniements institutionnels, d’accroître sensiblement les pouvoirs et les budgets des régions car elles couvrent maintenant de grandes superficies, abritent des millions de résidents tout restant des nains financiers. Il aurait fallu, également, décider d’élire les intercommunalités au suffrage universel direct car ces regroupements détiennent désormais une grande partie des pouvoirs ôtés aux maires.

## **Le problème du logement**

Depuis de longues années, la production de logements se situe à un niveau inférieur à la demande. Le déséquilibre représente, grosso modo, une centaine de milliers de logements par an. La fiscalité d’Etat procure une ressource budgétaire importante rapportée par les activités de construction. On l’estime à 90 milliards d’€ environ. Plus de 40% de cette somme est redistribuée, principalement sous la forme d’aides aux locataires et d’avantages fiscaux accordés aux investisseurs privés. Le logement social, pour sa part, bénéficie de conditions d’emprunt privilégiées, grâce à la mobilisation des comptes d’épargne des particuliers. La situation de déséquilibre entre l’offre et la demande n’est pas, géographiquement, uniforme. Elle s’est accentuée en fonction de l’urbanisation et de la concentration des gisements d’emplois dans les agglomérations importantes. S’en sont suivies deux évolutions majeures : l’augmentation forte des dépenses de logement dans le budget des ménages en activité, locataires ou primo-accédants à la propriété, l’impossibilité croissante pour les jeunes familles non héritières d’accéder à cette propriété. La distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu de travail s’est allongée. Les principales victimes ont été les actifs faiblement qualifiés dont les modestes rémunérations ne suffisaient pas à couvrir leurs frais de déplacements. Ajoutons à cela, non seulement le coût des gardes d’enfants, mais une offre déficitaires pour ce service. Une situation sociale potentiellement exclusive s’est donc progressivement installée.

Elle a été puissamment renforcée par plusieurs phénomènes. L’artificialisation des sols a privé massivement les cultivateurs de leurs espaces de travail, propulsant à la hausse les coûts du foncier agricole et des productions alimentaires. Dans les agglomérations, la part du foncier dans le prix de revient des constructions est devenue beaucoup plus importante que par le passé.

Par ailleurs, les prix de fabrication des logements ont beaucoup augmenté en raison des obligations énergétiques et environnementales imposées aux producteurs. Le parc moderne a creusé l’écart, en termes de performances, avec l’ancien qui reste très majoritaire.

Le soutien massif financier des pouvoirs publics au logement comporte des mesures destinées à accroitre la production par des incitations fiscales diverses, des conditions d’emprunt favorables. Mais, aussi, des mises à l’écart du marché d’une partie des habitations pour cause de vétustés, de vulnérabilité énergétique, ce qui réduit le parc effectivement disponible.

La délivrance des permis de construire dépend des édiles communaux. Depuis une dizaine d’années les habitants de nombreuses localités ne sont pas favorables à la construction de nouveaux logements ni à l’arrivée de nouvelles populations. Les élus concernés sont bien obligés d’en tenir compte. Ils freinent ou contrecarrent les projets des promoteurs.

La crise du logement sévit partout en Europe. Partout les politiques publiques permettent d’en atténuer les conséquences mais pas de surmonter les obstacles. Le pouvoir actuel ne fait ni mieux ni plus mal que ses prédécesseurs et ses voisins. Ce sont les mécanismes de prix qui régissent, pour l’essentiel, la répartition territoriale des populations.

L’évolution qui s’est prononcée au cours des dernières années participe à la floraison d’un sentiment d’inégalité qui dépasse largement le domaine des revenus du travail. Le pouvoir politique en est rendu responsable parce qu’il s’est depuis longtemps emparé du sujet sans avoir trouvé les moyens de résoudre les problèmes posés. L’actuelle présidence n’a pas dérogé à la règle.

## **La dépendance économique extérieure**

Elle dure depuis plus de trente ans. A la fois manufacturière et financière.

Le commerce extérieur des marchandises est chroniquement déficitaire. En 2021 il voisinait les 90 milliards d’euros annuels, effet négatif de la désindustrialisation se combinant avec le coût élevé des importations d’hydrocarbures. La part de marché française dans les exportations mondiales a reculé de moitié au cours des vingt dernières années et ne représente plus qu’à peine 3% du total. La plupart des produits manufacturés sont désormais importés en provenance des pays émergents à bas coûts. Le solde extérieur agro-alimentaire s’amenuise. Le déficit commercial n’est pas compensé par les exportations de services, dont le tourisme qui représentent, pourtant, plus 25 milliards d’€ annuels. Les dirigeants européens ont fait le choix, malheureux par ses excès, d’améliorer le pouvoir d’achat des consommateurs de manière à limiter les augmentations de salaires jugées préjudiciables à la compétitivité. Ils ont ainsi affaibli leurs appareils productifs, surtout dans les pays les plus vulnérables, ceux du sud, dont la France fait largement partie. La prise de conscience d’une telle vulnérabilité a grandement progressé. Les correctifs mis en œuvre, pesant, nécessairement sur les ménages ont déclenché des vagues de revendications salariales activées par la vive hausse des prix affectant les produits alimentaires et l’énergie. Malgré les mesures prises, le principal moteur de la croissance, la consommation, s’est ralenti.

La dépendance financière, quant à elle, est à évaluer par rapport aux sources d’épargne auxquelles il est fait appel pour combler les déficits. Le Japon et l’Italie, surendettés depuis des années, beaucoup plus que l’Etat français, placent leurs bons du Trésor auprès de leurs ressortissants. Le Japon se permet même le luxe de détenir des masses d’actifs monétaires d’origine américaine. En France, comme on l’a souligné, la majorité des prêteurs, leurs volumes de prêts, sont étrangers. Les nationaux consacrent leurs moyens, via le système bancaire et assurantiel, au comblement des déficits publics. La trajectoire actuelle de la dette nationale n’est plus soutenable. Le paiement des intérêts de la dette deviendra bientôt le premier chapitre budgétaire des dépenses étatiques. Or les besoins de dépenses publiques n’ont jamais été aussi considérables.

## **Le creusement du fossé entre le ambitions et les moyens**

Voici maintenant près d’un quart de siècle, depuis le milieu des années soixante-quinze que les ambitions des présidents se sont heurtées à des obstacles qu’ils n’ont pas suffisamment réussi à surmonter. Au mieux ils n’ont fait que ralentir les dérives. Malgré des prélèvements obligatoires, fiscaux et sociaux relativement élevés les déficits se sont creusés tandis que les dettes publiques s’accumulaient. Les ambitions gouvernementales ont largement divergé d’avec les moyens disponibles. Surtout en matière économique et sociale.

Le procédé, longtemps privilégié, consistant à stimuler la croissance économique par l’accumulation de dépenses publiques a produit des résultats de court terme positifs mais largement et négativement compensés par des détériorations budgétaires et financières, des excès d’importations. Il a fallu plusieurs décennies avant que son inefficacité soit admise par les sphères dirigeantes.

Les partisans de la droite politiquement libérale ont toujours réclamé à cors et à cris, que soient comprimées les dépenses publiques afin de résorber les déficits. N. SARKOZY a lancé la Revue Générale Politiques publiques (RGPP). Les résultats ont été inférieurs à 20 000 emplois supprimés alors que le volume de référence s’élevait à plusieurs millions. F. FILLON, candidat à la succession affichait des ambitions beaucoup plus élevées portant sur des centaines de milliers de postes pour lesquels les départs à la retraite ne seraient pas renouvelés. Son projet a échoué pour d’autres raisons. Il n’a jamais été repris à une telle hauteur par ses successeurs. V. PECRESSE, présidente du Conseil Régional qui prévoyait aussi des coupes sévères dans les effectifs a subi une cuisante défaite à la dernière élection présidentielle.

Pour les partis de gauche et leurs syndicats la manière privilégiée de résorber les déficits est l’augmentation des recettes via les prélèvements obligatoires. Le procédé a été abondemment utilisé suscitant des phénomènes de rejet de la part des soutiens gouvernementaux. Il a été relayé par des projections souvent très optimistes et surévaluées concernant les bénéfices qui pourraient être tirés d’une intensification des moyens de lutte à l’encontre des fraudes fiscales et sociales. De meilleurs résultats peuvent être encore obtenus. Mais certainement pas à la hauteur des besoins.

Une analyse objective des dépenses composant le budget de l’Etat montre qu’elles sont du même ordre que celles des principaux voisins et concurrents. La source des problèmes est à rechercher ailleurs, dans les particularités du modèle de développement économique et social.

La France conserve un budget de défense extérieure conséquent qui l’a différenciée, jusqu’à très récemment, de son principal compétiteur, l’Allemagne. Les restes de son empire colonial (départements d’Outre-Mer et autres collectivités ultramarines) fonctionnent sous perfusion des contributions principalement nationales et secondairement communautaires. La désindustrialisation a déséquilibré profondément le commerce extérieur. Le déficit français en la matière s’est irrémédiablement creusé tandis que l’ami et concurrent allemand accumulait les excédents. Le décalage déterminant s’est produit à partir du milieu des années soixante-dix lorsque les dépenses collectives à caractère social ont été gagées sur des capacités de créations de richesses insuffisantes.

Le diagnostic selon lequel le pays ne produit pas assez par rapport à ce qu’il consomme, ne vend pas assez par rapport à ce qu’il achète, commence à être assez largement admis. Les handicaps dont souffrent les entreprises à cause des excès de charges sociales et d’impôts ont été sensiblement réduits. Mais le remède ne soigne qu’une partie des maux.

L’Etat considère, depuis des années déjà, à juste titre, se fondant sur des études comparatives peu contestables avec nos concurrents, que la seule issue praticable aux difficultés économiques et sociales récurrentes se trouve dans le retour au plein emploi complété par le prolongement de la durée de vie totale au travail afin d’accroître les effectifs de contribuables et cotisants. Ce qui suppose la réalisation de réformes de grande envergure dont les effets demandent du temps à se manifester. Il ne suffit donc pas, loin de là, de soulager les entreprises de leurs excès de charges d’origine publique. Il ne suffit pas non plus d’inciter les chômeurs indemnisés à revenir dans le marché du travail en réduisant leurs allocations.

Les employeurs souffrent, chroniquement, de pénuries de main-d’œuvre qualifiée. Parallèlement, les filières d’enseignement supérieur déversent sur le marché du travail, des masses de diplômés dont les qualifications sont très mal reconnues par les entreprises. Les oppositions séculaires entre les finalités des appareils éducatifs et productifs ne seront jamais réduites car elles comportent, aussi, des aspects positifs. Mais le mal français réside dans la trop grande persistance des effets négatifs affectant depuis longtemps leurs relations. Il subsistera aussi longtemps que les courants hostiles à l’économie de marché au sein des élites, formeront des générations d’opposants intellectuels au système.

La stratégie officielle présente butte sur deux séries d’obstacles à ne pas confondre. La première, classique, correspond aux faiblesses des moyens financiers et humains nécessaires pour préparer l’avenir. La seconde, beaucoup plus nouvelle, repose sur les dissensus apparus à propos de la définition même de la nature des richesses et des activités qui les produisent. Après la Seconde Guerre Mondiale, un consensus universel avait pu se créer à propos des contenus permettant, ainsi, de les quantifier, de les comptabiliser, de les comparer. Toutes les nations du globe s’y étaient ralliées et toutes les analyses économiques nationales et internationales en dépendent. Maintenant, l’entente universelle s’est largement érodée.

Le processus de dissolution progressive a été engagé par les grandes puissances occidentales encore dominantes et non pas par les nations qui se revendiquent comme prolétaires et désireuses de remplacer les précédentes. En s’interrogeant à propos du contenu de la notion de richesse, on bouleverse nécessairement les grands équilibres des pactes sociaux et nationaux. Le dynamitage des certitudes anciennes qui se produit dans les pays dits « avancés » laisse un vide, aussi bien dans les conduites individuelles que collectives. Un vide qui ne peut se combler rapidement.

Ce sont, bien évidemment, les dérèglements environnementaux causés par les modes de production et de consommation qui ont fait réapparaître au premier plan les questionnements existentiels concernant les contenus de la richesse, sa valorisation, ses nuisances. Questionnements qui agitent de façon croissante les pays riches et démocratiques. Aucun pays ne peut, isolément, prétendre apporter des réponses acceptables. Aucun ne dispose des moyens de contraindre les producteurs à des corrections radicales de leurs lignes de conduites. Il est, tout au plus possible, d’inciter, d’infléchir en suscitant, nécessairement des mécontentements en sens opposés les uns estimant que l’on ne fait pas assez pour le changement et les autres critiquant les excès d’obligations.

Le Président se trouve empêtré dans les injonctions contradictoires que lui délivre la société. A cet égard il n’est qu’en apparence l’acteur principal des changements.

A la différence de ses prédécesseurs, le Président actuel doit faire face à de nouveaux descriptifs et narratifs de la situation. Les études comparatives internationales (benchmarking) ont mis en lumière de graves déficiences dans des fonctions d’intérêt public où la France avait acquis une grande réputation. Principalement l’éducation et la santé. Dans ces deux domaines les métiers ont beaucoup perdu de l’attractivité qui était la leur auparavant. Les postes non pourvus augmentent d’année en année. Le prestige des professionnels a terriblement régressé. Les tendances négatives exigent, pour être efficacement contrecarrées de nouveaux efforts menés avec cohérence dans plusieurs directions. S’il faut, de toute évidence, revaloriser financièrement les métiers concernés, il faut aussi, simultanément, revoir l’organisation des services publics auxquels ils appartiennent. Des avancées financières ont eu lieu mais pas, faute de crédits, à la hauteur des besoins. En matière éducative des progrès indéniables ont eu lieu : dédoublement des classes primaires dans les zones d’éducation prioritaire, promotion de l’apprentissage, amélioration de l’enseignement professionnel. Progrès bien réels mais restés en deçà des nécessités, notamment dans les cycles supérieurs. Nos Universités se sont paupérisées. En matière sanitaire, la politique malthusienne menée très longtemps sous l’impulsion des gestionnaires de l’assurance maladie, limitant l’offre de praticiens afin de contenir la demandes de soins, a été abandonnée, non sans susciter d’importantes résistances. Il faudra toutefois des années avant que la correction de trajectoire produise des résultats tangibles. Même abandon positif de la tarification à l’acte des productions hospitalières qui conduisait à une inflation d’interventions inutiles. Aujourd’hui, les solutions de remplacement ne sont pourtant pas opérationnelles. Elles ne seront certainement pas moins coûteuses, globalement, que les précédentes.

La stratégie publique faisant de l’augmentation du taux d’emploi la seule solution praticable n’est que marginalement contestée dans son principe. Personne ne défend l’augmentation du chômage. Les études d’opinion montrent la « valeur travail » appréciée comme vecteur de l’insertion sociale, n’a en rien perdu de sa vitalité. Mais la nécessité beaucoup mieux reconnue d’accroître la production s’accompagne d’interrogations de plus en plus partagées portant sur les modalités et le sens de l’objectif visé.

Le Président ne peut donc se contenter de mettre ou remettre au travail le plus grand nombre possible d’actifs. Il lui faut préciser les bénéfices tangibles à en attendre. Les annonces à tonalité défensive, se bornant à mettre en avant la nécessité impérative d’éviter le pire, ne suffisent pas. C’est un projet de société positif, porteur d’espoir qui est demandé. Bien loin d’être unanime et de moins en moins à la portée, pour sa définition comme sa mise en œuvre, des pouvoirs publics. Il faut donc éviter de limiter les dimensions des problèmes posés à des questions de moyens budgétaires et financiers. Ces questions portent sur des sujets beaucoup plus larges et beaucoup plus fondamentaux : les champs d’action du collectif relativement aux autonomies individuelles, les possibilités d’intervention des pouvoirs procédant de l’élection etc. Les pouvoirs politiques, dans la France de tradition jacobine, ont toujours revendiqué le rôle majeur, voire exclusif, dans la production des changements positifs. E. MACRON s’est inscrit pleinement dans cette prétention. Or elle n’est plus crédible ni plus tenable à présent. Le chef de l’Etat et ses gouvernements conservent, sans doute, une capacité d’entraînement, inspirent de la révérence et de l’obéissance mais beaucoup moins que par le passé. Il faut beaucoup plus composer avec la société civile. Comme celle-ci s’est beaucoup fragmentée, l’exercice du pouvoir s’apparente souvent à de l’acrobatie.

Les sujets que l’on vient d’évoquer ne peuvent pas être considérés comme spécifiques à la France, ils sévissent partout ailleurs au sein des économies développées. Tout en revêtant, dans notre pays une acuité plus prononcée. Les attentes vis-à-vis des politiques de l’Etat, en raison de l’histoire séculaire, dépassent chroniquement et depuis longtemps les possibilités réelles de réformes décidées aux sommets. La culpabilisation généralisée des autorités administratives et politiques qui sévit de manière chronique masque de grandes impuissances sociétales. La démocratie libérale fait, ainsi, figure d’accusée au profit de solutions autoritaires. En dépit du fait que leurs avocats et leurs acteurs ne peuvent se prévaloir que de bilans déplorables. En Europe, la Hongrie dissidente n’est pas économiquement florissante, loin de là. Sans les subsides européens, elle s’enfoncerait dans une crise insurmontable. En Turquie, si proche géographiquement et culturellement, le régime autocratique d’ERDOGAN est en faillite économique et financière. Retenons, toutefois, une leçon majeure de l’histoire récente : les choix des peuples, lorsqu’il s’agit d’élire leurs dirigeants, s’inspirent de facteurs multiples parmi lesquels ceux de nature économique ne sont pas forcément jugés comme les plus importants.

Nous sommes entrés, français et autres, dans une nouvelle séquence de la vie humaine. Elle met fin à une étape historique dominée par l’idée qu’il fallait laisser, au nom de l’efficacité, le soin aux entreprises capitalistes de résoudre les problèmes de développement économique et social. Il en a été obtenu un succès mondial au profit des miséreux de la planète. Moyennant des transferts massifs de richesses au détriment des occidentaux les plus pauvres et d’une aggravation considérable, universelle, des inégalités de revenus et de patrimoine. L’épisode néo-libéral est en déclin rapide pour ce qui concerne la mainmise des grandes firmes internationales sur le cours du développement économique. Les excès d’inégalités engendrés, quant à eux, n'ont pas été maîtrisés.

Les occidentaux s’appliquent, avec les immenses moyens dont ils disposent encore, à panser les plaies de leur « désindustrialisation ». L’idéal rêvé a toujours été de localiser dans leurs espaces nationaux la plus grande masse possible des productions à forte valeur ajoutée. En fait, il n’a pas pu être atteint parce que les pays étrangers destinataires de leurs investissements les ont placés devant un choix déterminant. Ils ont dit aux investisseurs étrangers, soit vous nous cantonnez dans des fabrications de bas de gamme et vous n’allez pas gagner grand-chose car nos populations ne pourront pas acheter vos productions. Sois-vous acceptez de nous transférer vos savoir-faire, vos technologies et vous en tirerez des profits autrement plus importants, nos résidents devenant des acheteurs solvables. Les occidentaux n’ont pas hésité à choisir la seconde voie. Ils ont favorisé l‘émergence de concurrents de plus en plus redoutables qui aspirent, désormais, avec l’appui de leurs Etats, à réduire les positions des implantations extérieures au sein de leurs marchés nationaux et à s’imposer, de surroît, à l’international.

Le retour en arrière, c'est-à-dire au monde antérieur à la mondialisation néo-libérale, n’est pas praticable. L’accouchement des nouvelles relations d’échanges productifs et commerciaux ne va plus s’opérer selon les critères classiques du droit de la concurrence. Vont être prises en compte de manière croissante leurs incidences sur les déprédations environnementales.

L’un des défis majeurs de l’époque impose, en effet, la « décarbonation » des activités productives mais, aussi consommatrices. Sans quoi, la vie sur terre deviendra intenable. Les innovations scientifiques et technologique apporteront des solutions sans, toutefois se subsister à des inversions de pratiques au sujet des modes de produire et de consommer. A l’inverse de l’idéologie qui a prévalu pendant une trentaine d’années, ce sont les puissances publiques qui dessineront le futur de nos vies tout en agissant en coopération avec les agents économiques privés et en restant très dépendantes à leur égard.

Les puissances publiques capables de formater l’avenir sont de deux types : les très grandes nations, grandes par leur création annuelle de valeurs marchandes reconnues et les ensembles supranationaux comme celui de l’Union européenne s’efforçant d’agréger les nations participantes dans des lignes de conduites communes. Dans les ensembles supranationaux, les avancées possibles, afin de solutionner les problèmes, requièrent des ententes et des convergences suffisamment profondes entre les nations participantes et les directions communautaires. L’Union européenne représente l’ensemble supranational ayant poussé le plus loin l’édification d’un corpus de droits et obligations s’imposant à ses membres. Les dissensions internes demeurent néanmoins trop diverses et trop profondes. La constitution d’un grand marché, le premier du monde, peut être revendiqué comme un atout majeur dans la compétition mondiale. Mais le déficit de consistance politique et, même éthique, le dénuement de sa défense militaire, condamnent les nations associées du vieux continent à une position de « ventre mou » dans le jeu mondial des puissances.

On ne saurait nier que les orientations européennes défendues par le Président, aient acquis une plus grande audience. Moins, semble-t ’il, par ses capacités de conviction que par les nécessités pratiques imposant de faire face collectivement à des séismes tels que la pandémie et l’agression russe en Ukraine.

La question de l’unification communautaire illustre de manière crue le décalage persistant entre les ambitions nationales et les moyens de les réaliser.

## **L’expansion de l’islamisme**

On ne saurait reprocher au pouvoir actuel d’avoir encouragé l’expansion de l’islamisme. A la suite de son prédécesseur, F. HOLLANDE, les services de sécurité ont été dotés de moyens supplémentaires et profondément réorganisés. Ils ont accompli un remarquable travail ayant permis de mettre fin aux attentats réussis et de déjouer beaucoup de tentatives. Des organisations dissidentes ont été dissoutes, des personnalités subversives expulsées. L’action publique, pour des raisons de nature politique n’a pas voulu ni pu, cependant, aller aussi loin qu’il aurait fallu. Les réseaux des salafistes, ceux des frères musulmans, demeurent extrêmement actifs, dotés de financements abondants en provenance des monarchies du Golfe. Les intérêts du commerce extérieur, priment excessivement, depuis fort longtemps, sur la lutte contre les islamistes radicaux. Les professeurs de l’enseignement secondaire et les universitaires, pratiquent à l’égard du phénomène d’islamisation rampante, une autocensure compréhensible mais aussi pernicieuse que dégradante. On a vu des présidents d’université interdire ou reporter sans échéance, des conférences projetées par chercheurs émérites. Une certaine gauche enseignante et journalistique, s’abritant sous des principes de tolérance et de liberté, sans rechigner à se faire subventionner par des sources politico-religieuses éminemment douteuses, porte une part de responsabilité écrasante.

## **La question de l’immigration**

Il n’a pas été permis à la majorité en place d’en débattre sereinement. En partie par sa faute en ayant sous-estimé ses impacts négatifs au sein de l’esprit public. Le sujet est, socialement et politiquement inflammable. Les politiques menées se sont trouvées en défaut sur deux sujets principaux. L’immigration de peuplement, familiale, avait été excessivement acceptée par rapport à l’immigration de travail. Les immigrés illégaux n’ont pas pu être reconduits dans leurs foyers d’origine en raison du refus de leurs pays de naissance de les accueillir et des possibilités de recours juridiques dont se sont emparées des cohortes d’avocats à la fois militants et en manque de clientèle autochtone.

L’accueil des immigrés de travail correspond à une nécessité impérative pour qu’ils puissent s’agréger à une force productive nationale numériquement déficiente. Le Rassemblent National persiste à défendre le point de vue selon lequel les nationaux sans emploi seraient prêts à remplir les fonctions, le plus souvent ingrates, qu’assument, depuis longtemps, les étrangers à condition qu’ils soient mieux rémunérés. Point de vue que partage une partie de la droite classique. Mais les employeurs concernés n’ont pas réellement les moyens de procéder aux augmentations salariales qui seraient requises. La concurrence les expulserait du marché et le chômage s’aggraverait.

Quant à la gauche résolument oppositionnelle, elle tente de combler le déport vers la droite de son électorat traditionnel en se faisant le défenseur inconditionnel des populations immigrées, sans crainte de soutenir les dissidences culturelles et religieuses.

Dans le monde entier, en France comme ailleurs, les nations riches importent à leur profit, les populations les plus éduquées et les plus productives des pays les plus pauvres sapant ainsi leurs chances de développement. Le scandale est planétaire. Il ne peut pas trouver de solution isolée, à l’échelle d’une nation. La seule issue d’avenir ferait que les talents autochtones aient envie de rester chez eux. Nous en sommes encore très loin. Entre temps, le besoin d’immigrants de travail dans les pays riches ne peut être sérieusement dénié. Il n’existe pas de bonnes solutions et il ne reste qu’à adopter les moins mauvaises.

L’aspiration des pays développés à contenir l’immigration fait de plus en plus l’unanimité, en Europe comme aux Etats-Unis. Les barrières matérielles et juridiques ne cessent de s’ériger et vont continuer à se renforcer. Nul doute qu’elles n’empêcheront pas les miséreux de continuer à prendre des risques inouïs pour les forcer. La Méditerranée est devenue un immense cimetière de « boat people ».

En France, les politiques publiques ont cultivé un flou remarquable explicable par les divergences de vues partisanes et sociétales. Les débats se sont focalisés sur les conditions d’entrée et de sortie, trop peu sur celles, essentielles, de l’accueil des nouveaux venus et de leur intégration. Ces dernières incombent surtout aux territoires et à leurs collectivités. Comme jamais auparavant ils ont été placés en première ligne, avec des moyens trop dérisoires, face à des habitants déjà installés et notoirement divisés. Les maires sont physiquement agressés pour avoir respecté leurs devoirs. Le pouvoir central n’apporte pas encore de réponses claires pour les protéger.

De toute évidence, les populations nationales désirent, majoritairement, que soient réduits les flux d’arrivées étrangères, phénomène très répandu en Europe, surtout dans sa partie orientale. E. Macron, n’a pas, durant plusieurs années, considéré le sujet immigratoire comme faisant partie des priorités gouvernementales. Il va lui falloir réviser sa politique incertaine en la matière, révision actuellement en gestation. Pour couper l’herbe sous le pied de Marine Le Pen et mettre en difficulté les formations présidentielles, le parti des Républicains a élaboré un programme se voulant radical et dont les dispositions-phares, outre qu’elles exigeraient la révision improbable de la Constitution, répudieraient d’importantes clauses des Traités Européens. Même si le RN se ralliait à leur projet, il aurait peu de chances d’aboutir, faute de majorité parlementaire à l’Assemblée. L’alliance de circonstance des deux formations droitistes consacrerait néanmoins la disparition définitive de l’orientation chiraquienne qui visait à reléguer le lepénisme dans l’enfer de l’extrême droite. Le processus de convergence des positions en matière d’immigration paraît, néanmoins, en bonne voie.

Pour sa part, le gouvernement défend une politique se voulant équilibrée et se réclamant du bon sens. Accueil amélioré des immigrants légaux, sévérité accrue envers les clandestins pour beaucoup déboutés du droit d’asile. Elle ne sera pas contestée dans ses principes mais dans son exécution et ses résultats. L’invocation du droit d’asile a été débordée et dévoyée. Les refusés ne peuvent être que très faiblement expulsés. Les attentes de la population visant à limiter l’immigration continueront à être fortement déçues par les pouvoirs politiques.

## **Les difficiles relations avec le Maghreb**

La population d’origine étrangère, depuis les années cinquante du précédent siècle, provient principalement d’Afrique du Nord, Algérie, Maroc, Tunisie. Le Maroc et la Tunisie ont accédé à l’indépendance en 1956 sans trop d’effusions de sang. L’Algérie n’y est parvenue que six ans après, au terme d’une guerre de huit années.

La population des trois anciennes colonies françaises s’est considérablement accrue depuis leur indépendance. Elle atteindra rapidement, une centaine de millions de nationaux, soit nettement plus que celle de la France. Au moment de leur indépendance le Maroc et la Tunisie comptaient, respectivement, 10,5 et 3,4 millions d’habitants. Depuis lors le premier a plus que triplé sa population (36,3) et la seconde l’a presque quadruplé (12,3). Au moment des accords d’Evian, en 1962, l’Algérie hébergeait 10,6 millions de nationaux. Leur nombre actuel dépasse 46 millions.

Les trois anciennes colonies se sont certes enrichies mais à un rythme beaucoup moins soutenu que celui de leur démographie. Les classes dirigeantes, militaires, politiques, policières, entrepreneuriales, ont prospéré pour leur propre compte sans pouvoir offrir de perspectives crédibles à la grande masse de leurs populations. Les régimes en place bénéficient des transferts de ressources originaires des très importantes diasporas. Mais ce ballon d’oxygène en provenance, surtout de l’Europe, mais aussi du Canada, n’a pas suffi à maîtriser la question de la misère populaire.

Depuis leur accession à l’indépendance, les régimes d’Afrique du Nord, n’ont pas réussi à surmonter leurs fragilités politiques et sociales. La mise en accusation récurrente de la part des dirigeants Algériens, de l’ancien colonisateur, au fur et à mesure que le temps passe, convainc de plus en plus mal la jeunesse à la fois protestataire et fortement réprimée.

Dans la trilogie maghrébine la Tunisie se singularise à la fois par sa dimension géographique réduite, relativement aux deux autres, et un modèle de développement économique, voisin de celui du Maroc en raison de l’importance du tourisme et de la sous-traitance pratiquée par les donneurs d’ordres de la France métropolitaine. En 2010, le dictateur Ben Ali a été chassé du pouvoir, obligé de s’exiler à la hâte à la suite de la « révolution de jasmin » qui a soulevé d’immenses espoirs à l’intérieur comme de la part des démocraties. Ils seront terriblement déçus par la suite, subissant le même sort que celui des autres « printemps arabes ». Le président actuel assumant tous les pouvoirs gouverne un pays à la dérive en voie d’appauvrissement accéléré, à peine maintenu le tête hors de l’eau par les aides internationales. La jeunesse ne voit plus son avenir qu’à l’extérieur du pays.

Les gouvernements français, depuis les indépendances, ont toujours éprouvé de grandes difficultés à maintenir, simultanément, de bonnes relations avec l’Algérie et le Maroc. Les deux pays se vivent comme rivaux idéologiques et politiques. La discorde concernant le Sahara occidental, territoire annexé par le Maroc, fait office d’abcès de fixation, les désaccords étant beaucoup plus vastes. Les présidents de droite ont eu tendance à privilégier la relation marocaine. E. Macron a récemment opté pour l’algérienne. Pour des raisons qu’il n’a pas explicitées et dont la logique pose question, à l’exception de l’intérêt porté aux approvisionnements énergétiques. Car l’Algérie a multiplié les échecs concernant le renforcement de son économie. Laquelle ne survit que grâce aux rentes gazières et pétrolières. La réconciliation récente avec le régime successeur de Bouteflika se produit après que le complexe militaro-politique a écrasé la révolte très populaire menée par la jeunesse, provoqué la faillite de la presse libre. Nous en concluons que le jeune Président français n’est pas plus parvenu que ses devanciers à empêcher le bouillonnement lourd de menaces du chaudron maghrébin à nos portes.

# **L’AVENIR**

**Le Président E. MACRON, comme tous ses prédécesseurs, aura dû gérer des évènements non prévus au programme. Nul doute qu’il en ira de même pour les suivants, ce qui complique l’exercice citoyen du droit de vote, les électeurs ne pouvant pas se décider uniquement en fonction des propositions qui leur sont faites par les candidats. Ils doivent aussi apprécier les capacités de ces derniers à faire face aux imprévus, en augmentation constante. La concentration du pouvoir au sommet de l’Etat complique encore leur tâche. La Constitution de 1958 a confié à son grand chef des prérogatives juridiques exceptionnellement étendues. Mais les marges de manœuvre réelles, avec le renforcement de l’Union européenne, la déferlante de la mondialisation néo-libérale, le déclin relatif de la France, se sont, au fil du temps, considérablement réduites. Cette contradiction structurelle entre le droit public et le réel amène le citoyen à penser qu’il est convié à se prononcer sur des faux-semblant et qu’il sera nécessairement déçu. Or l’élection du Président de la République au suffrage universel est considérée par la grande masse des électeurs comme une grande conquête démocratique. Sans aucunement le vouloir, C. de GAULLE, a enfermé la gouvernance du pays dans un piège dont elle n’arrive pas à se sortir. Son projet gouvernemental a été conçu à une époque où les interdépendances n’avaient pas encore atteint le niveau actuel. Pour E. Macron, il n’est pas envisagé de remettre en question le statut du monarque républicain, faute d’appui dans l’opinion. Pourtant les solutions, expérimentées ailleurs, avec succès, ne manquent pas. Elles se dénomment « parlementarisme rationnalisé », le modèle étant la constitution fédérale imposée à l’Allemagne par ses vainqueurs occidentaux après la défaite de 1945. Il associe deux principes fondateurs. Le premier vise à obtenir que toutes les opinions soient représentées dans l’Assemblée parlementaire décisive en accordant une grande place aux élections à la proportionnelle. Le second prévoit que les oppositions ne peuvent renverser le gouvernement en place qu’à la condition de se présenter comme une majorité de rechange opérationnelle.**

**Lors du débat public préalable à l’adoption de la Constitution de 1958, P. MENDES-FRANCE, l’un des rares hommes politiques de grande envergure subsistant dans l’opposition, avait proposé la seule alternative pertinente du projet gaulliste, le régime parlementaire stabilisé. Il a été publiquement humilié par les partisans du Général et réduit au silence. Or il était, comme l’avenir l’a prouvé, dans le vrai.**

**La campagne mélanchonienne préconisant l’instauration d’une sixième république ajoute surtout à la confusion car elle rappelle fâcheusement les faiblesses de la quatrième république et ne prévoit pas de garde-fous efficaces en vue de remédier au risque d’instabilité. Elle est révélatrice d’une pensée stratégique de l’opposant de gauche postulant que le changement doit reposer sur des institutions les plus perméables possibles aux soulèvements populaires.**

**Au vu des analyses précédentes, il est à peu près certain que l’adaptation au réel contemporain de la Constitution gaulliste, n’aura pas lieu. Le pays n’y est manifestement pas prêt.**

**Le premier quinquennat aura été profondément perturbé, moins par la révolte des gilets jaunes que par la pandémie du COVID. La stratégie de défense résumée par la formule « quoi qu’il en coûte » a prouvé sa pertinence et son efficacité, mais au prix d’une augmentation spectaculaire de la dette publique, déjà très élevée auparavant. En supposant qu’un séisme d’une telle ampleur survienne prochainement le traitement administré ne pourrait pas se reproduire avec une telle profusion de dépenses publiques. Au sortir de la première guerre mondiale la « grippe espagnole » avait fait des ravages encore plus importants en nombre de morts. Sans susciter de réactions publiques aussi massives. Il y a tout lieu de prévoir qu’en cas de répétition, les gouvernements seront plus contraints de laisser faire.**

**Mais une répétition aussi générale n’est pas la plus probable. En revanche, la multiplication de séismes locaux ou régionaux consécutifs aux troubles climatiques et environnementaux va sans doute s’aggraver. On l’observe actuellement partout dans le monde, au Canada, en Californie, en Italie centrale, en Espagne, au Pakistan, dans le Sahel, en Turquie. Leur diversité ainsi que leur fréquence frappent les esprits : sécheresses, inondations, incendies, tremblements de terre, éruptions volcaniques, tsunamis, etc. Moins par leur nouveauté que par leur addition, les manières de les ressentir et les volontés comme les moyens d’y remédier. Les ambitions séculaires de maîtriser les catastrophes naturelles grâce aux sciences, aux techniques, aux politiques publiques de sécurité civile, ont beaucoup perdu de leurs certitudes.**

**La tournure des évènements incite, alors, les électorats à préférer la sécurité à la liberté, l’efficacité immédiate à la démocratie, l’autorité au débat ouvert, le court au long terme. Les demandes sécuritaires puisent leurs justifications dans une montée réelle de la violence. Si l’on prend pour référence le temps long il n’est pas niable qu’elle ait amplement diminué. Mais si on se limite à l’époque contemporaine il est manifeste qu’elle a, tout de même, regagné du terrain. Les populations vieillissantes, à la santé plus fragile, à l’espérance de vie nécessairement réduite, se soucient plus de sécurité que les plus jeunes. Les puissances publiques, ici comme ailleurs, se voient mises en accusation pour cause d’impuissance à maîtriser le phénomène malgré l’accroissement permanent de leurs moyens. Les opinions majoritaires réclament plus de répression et moins d’indulgence envers les auteurs de crimes et délits. Le Président actuel, comme ses devanciers, subit l’opprobre d’être « laxiste ». Nous n’avons pas inscrit un tel réquisitoire au passif du bilan provisoire précédemment dressé. Parce que le mal puise ses racines dans les profondeurs de la société. Ce sont, d’abord, les comportements des individus et des collectifs qui posent des problèmes, beaucoup moins ceux des forces de l’ordre comme le prétendent les gauches radicales.**

**La remontée en régime de la violence met en difficulté les démocraties accusées par leurs adversaires, qui, de leur côté, répriment massivement, de sombrer dans l’anarchie. Le fait que ces démocraties vacillantes préservent, malgré tout, les libertés essentielles n’est plus considéré comme un avantage suffisant. Avantage, disent les critiques, qui profite essentiellement aux mieux fortunés et mieux éduqués. Il en résulte un recul mondial des sociétés de liberté, évolution majeure et malheureuse de l’époque.**

**Dans le cas, très particulier, de la France les tendances des votants à se prononcer dans leurs choix moins en faveur des orientations programmatiques que de la personnalité des candidats devraient encore s’accentuer lors des prochaines consultations électorales. La quête traditionnelle de l’homme (moins encore que de la femme) providentiel, ne faiblira pas. Même si elle nous semble en déclin car de plus en plus infructueuse.**

**Excluons des perspectives la possibilité que le Président, renouvelé avec réserves et limites pour un second mandat, se verrait contraint d’abandonner sa charge. Notons qu’aucun des derniers présidents n’a vraiment renversé la trajectoire décliniste du pays mais que pas un d’entre eux n’a laissé le pays dans un état pitoyable. Il en sera de même pour l’actuel, E. MACRON.**

**Le second et dernier quinquennat se présente comme difficile faute d’une majorité parlementaire solide. La Constitution actuelle permet toutefois de gouverner sans entraves majeures en se servant, notamment, de l’arme des décrets et arrêtés entre les mains de l’exécutif ainsi que de la maîtrise procédurale conférée par la Constitution au gouvernement. Le législateur n’a guère de moyens de s’opposer aux projets de lois principaux, ceux du budget de l’Etat et de la sécurité sociale**

**L’impopularité présidentielle a toutes chances de perdurer mais l’intéressé, non rééligible, peut se permettre de ne pas s’en soucier outre-mesure. Au cours des prochaines années, le souci majeur du chef de l’Etat sera de laisser une trace positive dans l’histoire nationale.**

**En vérité, la principale force d’E. MACRON réside dans les faiblesses criantes des oppositions politiques et syndicales. Le renouvellement de son mandat a parfaitement exprimé cette réalité inquiétante.**

**La montée en popularité, attestée par les sondages d’opinion, du Rassemblement National fait que l’hypothèse d’une élection à la Présidence de M.L. Pen en 2027 est, pour certains observateurs et commentateurs, donnée comme l’issue la plus probable. Tel n’est pas, comme nous l’avons exposé antérieurement, le point de vue de l’auteur. On l’a explicité en soulignant le fait que l’aptitude à rassembler des masses hétéroclites de mécontents ne suffit pas pour réunir une majorité électorale crédible. Un programme est indispensable et même s’il n’entre pas dans les détails et même s’il n’est pas déterminant, il ne peut éviter de proposer un minimum de choix clairs, acceptables par une majorité. C’est à ce moment que les divisions internes surgiront. E. ZEMMOUR œuvre à attirer à lui les déçus du RN. De plus, pour gagner, la candidate devrait étendre de manière significative son emprise sur la droite dite classique, ses personnalités, ses votants. Les gains à espérer, de ce côté, paraissent fort limités car les républicains entendent combattre sous leur propre étendard. Observons aussi que la composante populaire du RN déteste les héritiers de l’ancienne droite gaulliste. Enfin, la technostructure administrative fait barrage. La future candidate manque notoirement de capacités d’expertise et les procès en incompétence qu’elle subit ne sont pas près de se calmer. Notre prévision est cependant à nuancer si l’on tient compte d’une évolution qui ne peut être exclue. Elle adviendrait si les régimes populistes et il libéraux d’Europe de l’Est parvenaient à réorienter le projet communautaire dans un sens souverainiste. Il nous semble, toutefois, que les principales nations démocratiques ont les moyens de s’y opposer.**

**Quant aux Républicains dont beaucoup d’adhérents ont vieilli ou se sont dispersés dans la nature, ils cherchent désespérément à redevenir ce qu’ils ont été par le passé c'est-à-dire un grand parti de gouvernement, conservateur mais populaire. Leurs divisions internes s’affichent au grand jour à propos de tous les sujets. Leur projet politique est devenu illisible. En outre, ils n’ont jamais réussi seuls à s’imposer mais en s’alliant, de fait sinon de droit, avec les centristes. Lesquels ne manifestent pas la moindre propension à s’unir avec la droite dite classique. Enfin, il sera très difficile au parti de se rassembler autour d’une candidature unique alors que la formation post-gaulliste garde un souvenir malheureux des primaires passées.**

**S’agissant de la gauche, sous tutelle de La France Insoumise de J. L. MELENCHON (LFI), elle se heurtera au même type d’obstacle qui limite drastiquement les chances électorales des Républicains. Sa radicalité actuelle et congénitale l’empêche d’étendre son influence programmatique et dans les urnes vers la frange restée modérée et réformiste des socialistes. Les deux gauches resteront irréconcialbles. En outre, LFI n’est plus aussi unie qu’auparavant derrière son leader vieillissant, imprécateur, admirateur d’une révolution « bolivarienne » ayant tourné au cauchemar, qui multiplie les bévues, associé à l’espagnol Podemos en plein naufrage. Les médias rapportent régulièrement les divisions entre responsables secouant une organisation privée de démocratie interne, gouvernée à la soviétique brejnévienne. Le parti communiste, par la voix de son Secrétaire Général F. ROUSSEL, estime que la meilleure façon de préserver son modeste pré-carré est de rester le plus autonome possible au sein du cartel des gauches. Le parti socialiste brille par sa désunion interne, dirigé conjointement par des courants frontalement opposés. Les écologistes, malgré leurs efforts récents pour renforcer une unité toujours précaire ne parviennent pas à améliorer leur crédibilité gouvernementale ni à populariser leurs propositions. Leurs assises populaires, reposant sur des courants aussi militants que minoritaires, contrastent singulièrement avec les ambitions.**

**Le paysage politique reflète avec son éclatement, celui de la société dans son ensemble. Celle-ci, il est vrai, n’a été unifiée par le passé qu’en de très rares occasions et, assez temporairement. Mais les fracturations actuelles se révèlent plus profondes. La croissance économique très ralentie ne permet plus d’injecter des aides sociales au rythme antérieur pour panser les plaies des plus démunis. Certains politologues conseillent, pour remédier à la situation, de changer la loi électorale en se rapprochant de la « proportionnelle », pensant que des coalitions, plus aptes aux compromis, pourraient mieux se former. Il est permis d’en douter si l’on en juge par la très grande difficulté à concilier les positions très antagonistes des partis. On ne saurait résoudre par des dispositions institutionnelles des problèmes nés des profondes divisions sociétales**

**Sur le plan syndical les maux persistent doublement. Malgré le front commun constitué pour s’opposer à la réforme des retraites, les divergences stratégiques ne se sont pas atténuées. Les deux confédérations principales visent des buts restés largement différents. La direction nationale de la CGT ne voit d’avenir acceptable que dans un changement radical de régime dans le sens de l’étatisation généralisée aux mains des politiques. Le seul correctif apporté à son inspiration profonde est l’acceptation d’une révolution pacifique, issue des urnes, pour l’obtenir. La CFDT, vise, différemment, à accumuler des résultats revendicatifs infléchissant le cours du capitalisme sans en espérer l’enterrement. Son idéal est une société cogérée dans l’intérêt du salariat.**

**Les deux projets, passablement concurrents, se heurtent à une audience, donc une influence déclinantes de leurs organisations respectives. Plus encore que ses prédécesseurs, le Président actuel a écarté l’idée que le pouvoir politique pourrait se partager, idéal de la CFDT, avec des syndicats aussi peu représentatifs. Les Présidents antérieurs, sans ignorer le fait, prenant même des mesures d’étatisation, avaient maintenu formellement l’idéologie du « paritarisme ». E. MACRON a signé non pas solennellement mais factuellement son acte de décès en signifiant que les réformes majeures, si elle peuvent donner lieu à des « concertations », ne sont pas négociables sur le fond. Ce faisant, il a fait œuvre de vérité. En laissant à ses successeurs un immense problème non résolu. Car les salariés, force productive majeure, sont pleinement légitimes à faire valoir des intérêts qui dépassent le cadre des actions en entreprise.[[7]](#footnote-7)**

**L’échéance de 2027 est encore lointaine, rendant les pronostics hasardeux. Mais il faut souligner que les regroupement électoraux victorieux mettent beaucoup de temps à se constituer. L’expérience du programme commun de la gauche n’a pas été oubliée. La grande alliance entre socialistes, communistes, radicaux, a mis des années avant de se conclure. Non seulement, elle n’a pas duré longtemps, mais le fond du programme a été abandonné moins de deux ans après la conquête du pouvoir politique.**

**L’analyse que l’on a menée, aussi superficielle et hasardeuse soit-elle, nous conduit, malgré ses infirmités, à quelques conclusions prospectives.**

**L’élu final sera à la fois le produit coagulé de votes d’adhésion et de votes de rejets, ces derniers continuant à l’emporter sur les premiers. Parce que les électeurs ne savent pas suffisamment ce qu’ils veulent collectivement mais sont beaucoup plus conscients de ce qu’ils ne veulent pas.**

**Il se peut que M. Le PEN se place en tête lors du prochain scrutin présidentiel. Il est encore difficile de discerner qui occupera la seconde place. Elle sera disputée entre les gauches dont on peut douter qu’elles se présentent unies, la droite classique dont le prétendant soutenu par le président actuel des Républicains est actuellement au plus bas dans les sondages d’opinion, un représentant du bloc central actuel, le maire du HAVRE E. PHILIPPE briguant d’ores et déjà la succession. Ce dernier, s’il parvient à unir son camp, hypothèse risquée mais plausible, pourrait bien l’emporter. Son élection éventuelle ne satisferait ni la droite, ni la gauche. Elle ne signifierait nullement la résorption des fractures existantes.**

**Afin de pouvoir gouverner le Président élu devrait disposer d’une majorité de députés à l’Assemblée prolongeant la victoire du bloc central. Un tel résultat est actuellement grevé de sérieuses incertitudes. Il dépendra, pour beaucoup, des héritages que va laisser E. MACRON. S’il n’est pas apprécié de manière suffisamment positive, le bloc central ne rassemblera, au mieux, qu’une majorité étriquée. Les jeux sont donc loin d’être faits.**

**Même si les questions relatives à l’Union Européenne ont toujours occupé une place très secondaire dans les compétitions électorales nationales il est à prévoir qu’elles pèseront nettement plus lourd lors des prochains scrutins. Le souverainisme radical a maintenant complètement disparu de la scène politique. Sous la pression des évènements, la « fédéralisation » des nations a considérablement progressé. Les forces hostiles à cette évolution n’ont cependant pas désarmé. Elles ont changé de registre, abandonnant les procès globaux pour multiplier les critiques ciblées.**

**Le projet politique européen, démocratique, libéral ne fait pas, loin de là, l’unanimité. La Hongrie, la Pologne, le contestent, renforcées par de nombreux relais, partisans comme médiatiques, au sein de l’Union. A quoi il faut ajouter le comportement de plusieurs candidats importants à l’entrée comme la Serbie, sous influence massive de la Russie. La dimension sociale, réprouvée comme insuffisante, suscite des contestations devenues permanente à gauche, principalement de la part des membres du flanc sud, de leurs élus, de leurs syndicats. Les pouvoirs des juridictions communautaires dominant celles des Etats-Membres sont attaqués. De même que l’expansion continuelle des législations supranationales.**

**Les critiques, pour être d’ordres différents, tout en s’étant affaiblies prospèrent encore pour une raison majeure : l’échec relatif à concilier les intérêts nationaux avec l’intérêt général européen dont les contenus manquent de vigueur et, donc de capacités de conviction. Il nous apparaît crucial dans plusieurs domaines essentiels.**

**Le domaine de la défense extérieure continue à opposer les gouvernements européens. La plupart d’entre eux sont partisans de s’abriter sous le parapluie nucléaire américain et jugent que leur sécurité doit prioritairement dépendre de l’OTAN, donc des Etats-Unis. Tout en prenant de plus en plus conscience de la vulnérabilité intellectuelle et pratique, à terme, de leur orientation. Ils s’avèrent incapables de procéder à la construction d’armées intégrées équipées de matériels produits sur le sol européen. Ils compensent la faiblesse de leurs forces militaires par des achats massifs de matériels aux firmes américaines.**

**A l’occasion du conflit ukrainien des évolutions sont, toutefois, en cours. Les Etats frontaliers de la zone de guerre, l’Allemagne, les nouveaux venus dans l’Alliance Atlantique (Finlande, Suède, Norvège) augmentent sérieusement leurs budgets de défense. Il reste que les appareils industriels d’armement demeurent, comme les autres d’ailleurs, trop nationaux et trop concurrents. Les projets de niveau communautaire progressent au pas de la tortue. La France qui augmente son effort budgétaire n’aura plus les moyens, dans les prochaines décennies, de maintenir ses crédits au niveau technologique nécessaire et, surtout opérationnel. Il en ira de même pour la Grande-Bretagne.**

**Le domaine énergétique clive l’Europe en profondeur. L’Allemagne abandonne radicalement le recours à l’énergie nucléaire tandis que la France projette des investissements massifs pour la développer. Les deux camps s’efforcent de rassembler leurs alliés européens. La prochaine élection présidentielle ne reviendra pas sur le choix stratégique national, longtemps hésitant, de l’actuel président. En conséquence, l’unité européenne en souffrira pendant longtemps.**

**En troisième lieu, les relations avec la Chine n’ont pas encore été suffisamment clarifiées. Sur le plan économique le régime asiatique a été reconnu comme un « rival systémique ». Ce qui n’empêche pas l’Allemagne, principale puissance, de continuer à y investir massivement et la France de vouloir conserver des liens économiques étroits avec le régime communiste de Pékin. Sur le plan politique, au niveau exécutif européen, le clair-obscur continue à prévaloir.**

**Si les questions relatives à l’Union pèseront plus lourd que jamais dans les enjeux électoraux, il est prévisible que celle de l’immigration occupera une place majeure. Le Rassemblement National n’a nullement abandonné cette composante déterminante de son fonds de commerce politique, ses positions étant largement soutenues par l’électorat populaire. Le débat public national ne parvient pas à se dépassionner, ce que l’on ne peut pas mettre, principalement, au débit du bilan présidentiel. Toutes les études et toutes les expertises raisonnées conduisent au constat selon lequel le pays a besoin d’accueillir des populations étrangères pour compenser un déclin démographique parfaitement prévisible. Ceux qui admettent l’évidence se disputent, assez justement, il faut le reconnaître, pour choisir d’encourager une immigration de de travail plutôt qu’une immigration de peuplement. L’option en faveur de la première orientation fait l’objet d’une adhésion très majoritaire dans l’opinion, comme de la part des dirigeants mais elle s’assortit, de manière contradictoire, d’une exigence visant à réduire drastiquement tous les flux entrants.**

**Les changements intervenus dans les flux migratoires, qui ont toujours été importants, proviennent de l’origine et de la culture des arrivants. Une bonne partie d’entre eux parlent des langues différentes, cultivent des comportements et des valeurs morales distinctes. Les populations déjà établies, même de fraiche date, se sentent, dès lors, victimes d’un processus d’exclusion culturelle.**

**Pour aggraver la situation, plusieurs pays de l’Islam, dont, en premier lieu les monarchies pétrolières du Golfe, ont encouragé un messianisme franchement séparatiste au sein des démocraties occidentales. Les assassins terroristes se réclamant de Mahomet se sont répandus au Moyen-Orient, en Irak, en Syrie, exportant en Europe leurs méfaits. Leurs motivations religieuses se sont combinées avec la pure délinquance suscitant, en réaction, le sentiment, très répandu en Europe, que les immigrés originaires du monde musulman se révélaient indésirables. Or beaucoup d’entre eux sont installés de longue date et ne se font pas remarquer par des comportements subversifs.**

**Il se trouve aussi que la valeur sacrée du droit d’asile, consacrée par des accords internationaux au profit des réprouvés politiques, qu’il importe, au plus haut point, de respecter, est utilisée, détournée, par des candidats répondant, essentiellement, à des critères d’admission économiques et familiaux.**

**Trois grandes difficultés peinent à trouver de solutions. Les révoqués du droit d’asile, protégés par des cohortes d’avocats intéressés par leur clientèle, sont en mesure de recourir à une justice débordée, provoquant des délais de décision exorbitants. Les pays d’origine de ces révoqués, ne veulent pas les rapatrier. Enfin, les arrivants sont largement laissés à l’abandon alors que leur intégration exige des déploiements de moyens importants. Pour calmer la situation, il faut engager des efforts accrus pour la formation et l’hébergement des nouveaux arrivants. Les gouvernements manquent de ressources dans ces domaines et les électeurs, dans leur majorité, ne les encouragent pas à les mobiliser.**

**Les immigrés au travail sont des consommateurs nationaux d’importance secondaire. Car leurs revenus sont massivement transférés au profit de leurs familles, souvent nombreuses, restées sur place. Une partie significative des aides sociales y concourent. Le MALI dont les dirigeants expulsent les représentations politiques et les entreprises françaises de son territoire, achèverait de s’effondrer dans la misère sans l’apport des ressources que leur procure la diaspora implantée en Métropole.**

**Les partisans d’une fermeture la plus hermétique possible des routes migratoires ont déjà gagné beaucoup de terrain. Ils vont encore améliorer leur audience. En même temps, ils continueront à se heurter aux résistances des pays originaires à accepter le rapatriement de leurs nationaux. On peut augurer que les questions migratoires ne sont pas près de quitter le devant de la scène politique.**

**Pour faire face aux problèmes ressentis, de plus en plus, insolubles posés par l’afflux difficilement maîtrisable des populations étrangères, les pays riches ont mis en œuvre la robotisation accélérée de leurs fabrications de marchandises. Ils vont maintenant plus loin en complétant les manques d’intelligence humaine par de l’artificielle numérisée. Dans les décennies prochaines, la population mondiale déclinera, les déficits de main-d’œuvre s’aggraveront. Le réservoir planétaire de main-d’œuvre restera colossal mais la partie « employable », intégrable, se réduira. La production des travailleurs « artificiels numérisés » deviendra stratégique. Avec des potentialités de dérives au détriment des libertés individuelles et même collectives, comme le monde n’en n’a jamais connu.**

**Nous vivons, depuis un long moment dans un univers humain gouverné par des vieux. Vieux par l’âge mais vieux, aussi, par leurs armatures mentales acquises dans le monde du dernier siècle qui n’est plus. Dans un tel contexte les porteurs des valeurs et des comportements dominants cherchent à perpétuer l’ordre antérieur ou bien à accepter, au mieux, qu’il évolue, mais dans un sens qui leur soit plutôt favorable. Les jeunes, dont le poids démographique décline dans les pays les plus puissants, s’accroissant, au contraire, dans les plus pauvres, ont été durablement marginalisés dans les nations riches. En France le jeune président n’a pas été et ne sera pas le président des jeunes. Sa base sociale ne le lui permet pas. Il risque d’en être ainsi encore longtemps. Ce sont actuellement les jeunes qui sont les plus sensibles aux menaces climatiques et environnementales. Les plus âgés seront décédés avant que les seuils d’alerte se mettent à virer au rouge vif. Marginalisés dans nos sociétés, les jeunes perdent de l’espérance en l’avenir. De nombreux sondages d’opinion font état d’une désaffection envers les régimes libéraux et d’une attraction accrue de leur part en faveur des solutions extrémistes et autoritaires. Le prolétariat de demain pourrait bien se composer de nombre de jeunes à qui la société n’offre qu’une place subalterne. Les adultes, objectera-t ’on se préoccupent beaucoup de l’avenir de leurs enfants. Mais, dans les meilleurs des cas, ils ne sont en mesure de leur offrir que des issues individuelles. Lesquelles sont ressenties comme insuffisantes faute de dimension collective. D’où la dégradation des autorités parentales. L’éventualité, dans les années qui viennent, d’une révolte de la jeunesse sous une forme renouvelée des années 68 du siècle dernier paraît exclue. Sa constitution en planète dissidente est à redouter.**

**Les analyses qui ont été présentées s’inscrivent dans un déroulé historique marqué par la « droitisation » des opinions et des représentants élus. La social-démocratie a perdu son attrait antérieur. Les deux piliers sur lesquels elle reposait, la croissance économique et sa redistribution ont été sérieusement atteints. Les questionnements relatifs à la production des richesses, ses dommages collatéraux, ont pris une place envahissante.**

**La social-écologie prétend à assurer la succession. Sans guère de succès jusqu’à présent. Les dérèglements environnementaux et climatiques inquiètent massivement mais restent encore assez sélectifs, géographiquement, socialement. Les dégâts à venir promettent de devenir insoutenables, mais à un horizon encore lointain. Il est demandé aux populations existantes d’accepter de subir des contraintes nouvelles, des sacrifices qui serviront principalement à préserver la vie des générations futures. Avec des résultats escomptés qui, de surcroît, ne sont pas garantis. Or la civilisation en vigueur, avide d’efficacité, de bénéfices rapides, a toujours inculqué dans les esprits que les capacités humaines parviendraient à maîtriser les périls. Le doute, à cet égard, s’est installé sans, toutefois, susciter de mobilisations à la hauteur des enjeux.**

**Si les croyances en un avenir gratifiant ont, globalement décliné, les anticipations pessimistes diffèrent beaucoup selon les communautés humaines. La France fait partie des plus dépressives. Elle a été bercée d’un roman national qui s’est prolongé sans grands changements alors même que les réalités contemporaines démontraient son obsolescence.**

**La prévention des risques climatiques et environnementaux exige, maintenant, des changements profonds dans les conditions de production et de consommation. Une grande partie de la population n’en n’a pas, tout simplement, les moyens. Des aides publiques sont massivement déployées mais ne peuvent couvrir qu’une faible partie des dépenses à assumer et des charges nouvelles à supporter. La misère environnementale vient désormais s’ajouter à la misère traditionnelle. Elle portera fortement sur les consommations énergétiques, les possibilités de déplacement, l’accès aux loisirs et même sur la qualité de l’alimentation.**

**Conformément à la tradition nationale, il est spectaculairement demandé au gouvernement de faire payer les riches pour financer les nouvelles dépenses collectives en instaurant une mouture modernisée d’impôt sur la fortune. Telle est la recommandation du rapport récemment conçu par l’économiste J. PISANI-FERRY, antérieurement rédacteur du programme présidentiel. A quoi le ministère de l’Économie et des finances s’oppose en estimant que l’élévation du taux d’emploi évitera de surtaxer les couches sociales déjà surimposées. Le débat n’est pas près de se clore. Le point faible des partisans de la nouvelle taxation est d’ignorer une contrainte déterminante. Dans une économie ouverte il n’est guère possible de s’écarter des politiques fiscales et assimilées menées par les voisins-concurrents. Sauf à s’exposer à des pertes de compétitivité, d’investissements étrangers, d’emplois. Leurs adversaires gouvernementaux estiment au contraire que, moyennant l’élévation du taux d’activité professionnelle il est possible à la fois de rétablir les finances publiques, de diminuer l’endettement national, d’assumer les dépenses nouvelles. En rétablissant un taux d’emploi équivalent à ceux de l’Allemagne, des Pays-Bas, des nations scandinaves, on dégagerait un surplus de production de l’ordre de 100 milliards d’€ suffisant, estiment-t ’ils, pour faire face aux investissements énergétiques et environnementaux. Cette estimation, statistiquement crédible, fait cependant l’impasse sur le contenu des emplois supplémentaires susceptibles d’être créés. Le rétablissement de la situation ne pourra être obtenu que par le renforcement des productions à haute valeur ajoutée et non par la multiplication des postes de bas de gamme. Ces derniers rapportent peu au Trésor public tant en impôts qu’en cotisations sociales. Actuellement, nos appareils éducatifs et de recherche ne sont pas à la hauteur.**

**La démarche intellectuelle, gauchisante, des « taxeurs » présente donc de graves faiblesses, tandis que celle du Ministère des Finances, inspirant le gouvernement, surestime ses possibilités. Entre les deux positions il ne semble pas qu’un débat démocratique sérieux puisse avoir lieu vu l’intensité des passions et les chocs de intérêts. Le Président va maintenir la politique qu’il a mené depuis le début, défavorable aux taxeurs. Il est probable qu’il puisse obtenir des résultats tangibles concernant la mobilisation des forces de travail. A la fin de son mandat, les résultats attendus n’auront probablement été que partiellement atteints.**

1. Le « roman national », longtemps enseigné par les livres d’histoire, s’est progressivement opposé à une réalité contemporaine moins gratifiante. [↑](#footnote-ref-1)
2. La sélectivité de l’IRPP, considéré comme l’impôt le plus juste contraste singulièrement avec la Contribution Sociale Généralisée, assise proportionnellement sur l’ensemble des revenus. [↑](#footnote-ref-2)
3. Dont beaucoup disparaîtront de la scène publique en même temps que leur Président. [↑](#footnote-ref-3)
4. Sans l’avoir vraiment étudiée dans le détail. Lacune importante qu’elle n’a jamais reconnue. [↑](#footnote-ref-4)
5. Il importe de rappeler, à ce sujet, que les indépendantistes d’Outre-Mer, ont fini après la seconde guerre mondiale, par réclamer la conversion de leurs territoires en départements organiquement rattachés à la République. L’indépendantisme n’est pas mort pour autant. Il exige, à la fois, l’intensification des aides métropolitaines et d’en user à sa discrétion. [↑](#footnote-ref-5)
6. De 250 à 5000 salariés. [↑](#footnote-ref-6)
7. La bataille récente contre la réforme des retraites a suscité plusieurs dizaines de milliers d’adhésions nouvelles au profit de toutes les organisations. Un tel afflux, au demeurant limité, ne nous semble pas démentir les grandes tendances de fond. [↑](#footnote-ref-7)